

Université de Genève  
Institut Jeantet d'Histoire de la Médecine  
Diplôme d'Etudes Supérieures  
Histoire de la Médecine  
Prof. B. Fantini et F. Walter

## Chroniques d'une épidémie



1918  
1919

# Grippe espagnole à Genève

Par Catherine Ammon Genève Juin 2000

J'adresse mes plus vifs remerciements à :

Prof. Bernardino Fantini  
Prof. François Walter  
Et à toute l'équipe de l'Institut d'Histoire de la Médecine

Carole Albrecht  
Stephen Beekman  
Marc Gombeaud  
Mimi Lincio  
François Mochon  
Colette Olivier  
Raymond Rohrbasser  
Rudi Stäuber

A Jeanne et Fritz, mes parents

A toutes celles et ceux qui m'ont fait partager leurs souvenirs  
et confié leurs témoignages

## Table des matières

	<b>Page</b>
1. Introduction	4
2. L'épidémie	5
3. Provenance	7
4. Source et origine	9
5. Les mesures prises	13
6. Interdiction de réunion	18
7. Les médecins	20
8. L'hygiène publique	21
9. Les écoles	23
10. L'église et la mort	25
11. Le secteur sanitaire	29
12. Dans les entreprises	32
13. La maladie	36
14. La prévention	38
15. Remèdes et soins	47
16. Les rumeurs	52
17. Les réactions	54
18. Discussion	60
19. Conclusion	63
20. Bibliographie	64

## Annexes

Annexe A : historique des épidémies d'influenza

Annexe B : épidémiologie de la grippe espagnole

## Index des tableaux

Tableau 1 Nombre de cas de grippe notifiés en Suisse, mai 1918 - juin 1919	8
Tableau 2 L'épidémie de grippe espagnole dans les registres du Conseil d'Etat	17

## Index des photographies et figures

	<b>Page</b>
Photo infirmière masquée, Suisse	couverture
Reproduction : la dengue, Genève	10
Lettre de l'autorité fédérale aux cantons, Berne	14
Photo du Registre du Conseil d'Etat, Genève	15
Reproduction : titre séance extraordinaire du Conseil d'Etat	16
Publicité Lysol, Genève	21
Photo balayeur masqué, Etats-Unis	22
Reproduction annonce des vacances, Berne	24
Reproduction journal Gugus, la messe au Grand-Saconnex	27
Photo la messe en plein air, Lausanne	28
Reproductions des statistiques de l'hôpital cantonal, Genève	29
Photo Tonhalle en lazaret, Zurich	30
Photo du tramway, Etats-Unis	32
Reproduction annonce parution revue Influenza, Genève	39
Reproduction publicité du vin Alicante, Genève	42
Photo gendarme masqué, Etats-Unis	43
Reproduction dessin infirmières masquées, Lausanne	44
Photo de l'infirmière masquée, Etats-Unis	46
Reproduction de 3 publicités désinfectants, Genève	51
Reproduction publicité pour le masque, Genève	59
Reproduction des statistiques de l'Hôpital, Genève	63

## 1. Introduction

L'influenza est une maladie connue de longue date. Depuis des siècles, elle fait des ravages dans les populations du monde entier. Les épidémies se succèdent à des rythmes divers. La plus tristement célèbre et encore très présente dans les mémoires est celle de 1918-1919 : la grippe espagnole. Une vingtaine d'années auparavant, entre 1889 et 1894 la grippe a durement frappé la Suisse. Pourtant la grippe espagnole fut encore plus violente et sa propagation plus rapide. En 1918, la pandémie s'est développée sous la forme d'une pandémie qui a touché tous les pays à l'exception des îles Sainte Hélène et Tristan da Cunha<sup>1</sup>.

Dans cette recherche nous nous concentrerons sur la situation dans le canton de Genève. Nous évoquerons les mesures prises par les autorités et leurs effets sur la population, avec les réactions et les rumeurs, en nous plaçant au niveau des habitants.

Nos sources sont diverses. La trame de fond se base sur la presse locale de l'époque<sup>2</sup>. Un choix motivé par le désir d'être proche de la population et de comprendre ses réactions face à ce fléau. Les archives du Conseil d'Etat et du Grand Conseil genevois ont été consultées pour connaître la position des autorités. Ces textes forment le cœur de cette recherche complétée par deux annexes : l'annexe (A) constituée d'un historique des épidémies d'influenza, et des données quantitatives et épidémiologiques, mortalité et morbidité, en annexe (B).

Les sources consultées sont les revues médicales, tant romandes<sup>3</sup>, que nationales<sup>4</sup> ou étrangères<sup>5</sup>. Les relevés des offices cantonaux et fédéraux de statistiques ont fourni les données chiffrées qui ont permis d'établir les tableaux épidémiologiques. Les publications du Service suisse de l'hygiène publique (devenu par la suite l'Office fédéral de la santé publique) ont donné la vision nationale de santé publique.

Enfin, quelques entretiens avec des personnes âgées qui ont vécu l'épidémie et s'en souviennent complètent par la tradition orale, telle une mémoire vivante, les descriptions de l'épidémie de grippe espagnole de 1918 -19.

Les références bibliographiques ont notes de bas de page donnent soit la référence du quotidien, soit renvoient en fin de texte à la partie bibliographique.

---

<sup>1</sup> (1)

<sup>2</sup> La Feuille, le Journal de Genève, la Tribune de Genève, La Suisse, et le journal satirique Gugus

<sup>3</sup> Revue des Pharmaciens; Revue médicale de Suisse romande; la Gazette d'hygiène, de médecine et de sciences sociales de Suisse Romande

<sup>4</sup> Journal suisse de Pharmacie, Revue suisse de Médecine, Bulletin de l'Académie de médecine

<sup>5</sup> Lancet, British Medical Journal

## 2. L'épidémie

Au cours des siècles, des épidémies de grippe plus ou moins meurtrières se succèdent à des rythmes différents. Chacun leur cherche des points communs : en 1918 une enquête demandée dans le canton de Vaud par le Département de l'intérieur et le Service d'hygiène de l'Université conclut à la similitude de la pandémie de 1918 avec celle de l'hiver 1889-90<sup>6</sup> :

*"avec quelques modifications résultant des nouvelles conditions de vie que la guerre a créées (...) d'un côté l'exagération de la vie collective (mobilisation, multiplication des usines), et d'autre part les restrictions alimentaires, qui ont eu comme conséquence une diminution de la résistance physique"*<sup>7</sup>.

En 1918, la surmortalité pour cause de grippe s'élève en Suisse à 21'846 personnes (12'913 hommes, et 8'933 femmes)<sup>8</sup>, le nombre moyen annuel de décès étant de l'ordre de 55'000 personnes<sup>9</sup>. Au cours de l'année 1918, 660'000 cas ont été signalés, un chiffre inférieur à la réalité puisque lors de la réunion des délégués des Autorités sanitaires à Berne, il est estimé "*sans exagération*" que ce chiffre peut être quadruplé et qu'à la fin "*décembre 1918, la moitié de notre population avait payé son tribut à l'épidémie*"<sup>10</sup>; soit plus de 2 millions de grippés en six mois sur l'ensemble du pays ! A titre indicatif, le nombre de personnes vaccinées contre la grippe en 1998 est d'un demi-million environ pour l'ensemble du pays.

A la fin de l'année 1918, le canton de Genève compte 176'000 habitants. Le taux de morbidité grippale y est estimé à 125 pour 1000. Le nombre de cas signalés s'élève à 21'986 auquel s'ajoutent ceux qui ne l'ont pas été. A cela des causes diverses : négligence ou surmenage des praticiens, absence de consultation par les malades ou manque de médecins. Un calcul estimatif porte à environ 80'000, le nombre de personnes atteintes par les 2 premières vagues de l'épidémie en 1918, et cela uniquement pour le canton de Genève ! L'influenza ne figure pas nommément dans la nomenclature des maladies transmissibles, mais elle y est implicitement comprise. Une déclaration du 11 juillet 1918 du Service de l'hygiène rappelle aux médecins de déclarer les cas qu'ils observent<sup>11</sup>. Toutefois, certains cantons rendent la déclaration obligatoire : Bâle le 20 juillet 1918 et Genève au cours du deuxième semestre 1919.

La violence des vagues successives de grippe est telle qu'en 1918, on constate une diminution du nombre des naissances. Pour la première fois depuis 1855, celui-ci ne dépasse le nombre des décès<sup>12</sup>. Les hommes valides et les personnes dans la force de l'âge sont les plus touchés par l'influenza, les enfants en dessous de 8 ans très peu<sup>13</sup>. La mortalité montre des taux très élevés parmi la population jeune (entre 16 et

---

<sup>6</sup> Tribune de Genève, le 7 novembre 1918

<sup>7</sup> Tribune de Genève, le 15 août 1918

<sup>8</sup> (2), p. 479

<sup>9</sup> La Suisse, le 12 décembre 1918

<sup>10</sup> (3), p. 289

<sup>11</sup> (3)

<sup>12</sup> (4)

<sup>13</sup> (5)

40 ans), en raison de l'épidémie. Des exemples de l'augmentation du taux de mortalité à Genève<sup>14</sup>, par tranches d'âges, indiquent :

16-20 ans : 163%, 142 cas en 1918 contre 70 en 1917  
21-30 ans : 174%, 428 contre 156  
31-40 ans : 172%, 473 contre 173

Les hommes sont plus atteints que les femmes, un fait qui peut s'expliquer par le contexte de la guerre présente depuis plusieurs années. La promiscuité entre les soldats favorise la propagation de l'épidémie, mais d'autres facteurs interviennent : changements dans la façon de vivre, rationnement alimentaire, (par exemple en 1918, le lait a manqué), exposition aux intempéries et dégradation des conditions de vie. La gravité de la maladie chez les adolescents robustes est également attribuée à leur état de surmenage (soldats, ouvriers, faucheurs, médecins, etc.) et au fait que beaucoup ne se sont pas soignés dès les premiers symptômes<sup>15</sup>. Les femmes sont moins exposées à la contagion du fait de leur mode de vie en période de guerre.

Genève reste un canton privilégié. La mortalité pour cause de grippe y est moins élevée que dans les autres cantons<sup>16</sup>.

---

<sup>14</sup> la Feuille et le Journal de Genève, le 29 janvier 1919,

<sup>15</sup> (6)

<sup>16</sup> Tribune de Genève, le 29 octobre 1918

### 3. Provenance

La grippe sévit dans l'armée dans l'Ajoie dès 1914-15. Le médecin-chef des armées demande que cette affection figure sur la liste des maladies à déclaration obligatoire au printemps 1915, en vain<sup>17</sup>. En été 1916, la grippe est présente en Engadine, mais sans y prendre de proportions épidémiques.

L'épidémie attaque sur deux fronts. En mars 1918 elle sévit à New York et en Chine. En avril, elle est présente en Italie et dans les troupes allemandes<sup>18</sup>. On la trouve en Espagne et au Japon dès la deuxième moitié du mois de mai. En juin, l'influenza se disperse : Océanie, Nouvelle Zélande, Amérique du Sud, Inde, Afrique du Sud<sup>19</sup>.

La France est très touchée et les villes frontières avec la Suisse ne sont pas épargnées. Quelques cas sporadiques sont signalés parmi les troupes helvétiques au printemps. Il est certain que la maladie a débuté dans l'armée et s'est propagée avec les déplacements des soldats et des troupes à travers le pays, la transmettant ainsi à la population civile. Les gardes-frontières des postes éloignés ont été les premiers atteints, malgré la fermeture "*en apparence hermétique de la frontière*"<sup>20</sup>. Le régiment 4 démobilisé à Genève en mai a "*présenté de nombreux cas mais sans éveiller de la part des autorités militaires une défense bien énergique*"<sup>21</sup>. L'épidémie pénètre en Suisse avec les soldats placés à la frontière, et se propage dans les établissements sanitaires d'étapes (notamment à Soleure de manière très virulente)<sup>22</sup>. La grippe aurait touché jusqu'à 50% des effectifs des corps d'armée, mais la situation n'inquiète pas car la maladie est considérée comme bénigne, tant qu'aucun décès n'est constaté<sup>23</sup> ! Les premiers foyers importants sont observés à Zurich, Château d'Oex (internés et population civile), dans la vallée du Rhin et la ville de Berne (dans les établissements scolaires)<sup>24</sup>. Le passage du régiment 6 de montagne à Aigle, Bex, Château d'Oex, où quelques jours auparavant séjournaient quelques "*centaines d'internés anglo-français qui tous avaient souffert de cette influenza en Allemagne*"<sup>25</sup> fait exploser l'épidémie en Suisse qui va se propager d'Ouest en Est<sup>26</sup>. Dans sa circulaire du 6 juillet 1918, le Service suisse de l'hygiène publique attire l'attention des autorités sanitaires cantonales sur une affection épidémique "*dont la nature n'est pas encore nettement établie, mais qui paraît se rapprocher par certaines de ses caractéristiques de l'influenza*". Celle-ci règne dans certaines parties de la Suisse et ce document laisse prévoir que "*l'épidémie s'étendra rapidement et ne tardera pas à évoluer dans tout le pays*"<sup>27</sup>. Ce qui ne manque pas d'arriver !

---

<sup>17</sup> Tribune de Genève, le 4 août 1918

<sup>18</sup> La Suisse, le 18 août 1918

<sup>19</sup> (7)

<sup>20</sup> (8)

<sup>21</sup> Tribune de Genève, le 8 août 1918

<sup>22</sup> La Suisse, le 5 juillet 1918

<sup>23</sup> Tribune de Genève, le 19 juillet 1918 - La Suisse, le 7 juillet 1918

<sup>24</sup> La Suisse, le 7 juillet 1918

<sup>25</sup> (9)

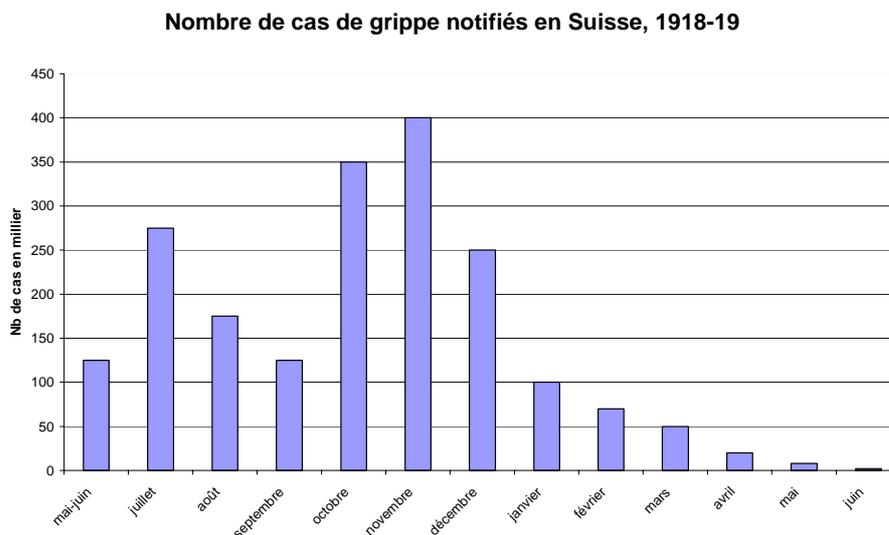
<sup>26</sup> (10)

<sup>27</sup> (11), p. 311

A Genève, le premier grippé est admis le 8 mai 1918 à l'hôpital cantonal. Il est suivi par 65 autres échelonnés jusqu'à la fin du mois de juin<sup>28</sup>. L'épidémie se déclare fortement chez les recrues de l'infanterie dès le 3 juillet 1918. Les admissions sont peu nombreuses jusqu'au 7 juillet, date à laquelle elles montent à 20 cas, 27 le lendemain, puis 40 le surlendemain<sup>29</sup>. Très vite, la morbidité est spectaculaire : 9 pour 1000 à mi-juillet, et 10 jours plus tard elle atteint 20 pour 1000, soit 2%<sup>30</sup>. Il est estimé entre 3 et 5% de cas graves. L'alerte est enfin donnée.

Plusieurs vagues se succèdent. La première arrive étonnement au mois de juillet 1918, alors que l'influenza est réputée être une maladie liée à la saison froide. L'épidémie démarre en flèche dans la population civile dès le milieu du mois. Le 17 juillet à Genève, il y a plus de 250 cas déclarés. L'hôpital reçoit en moyenne 20 entrées de grippés quotidiennement. Une accalmie se présente à la fin août, mais l'épidémie reprend le 16 septembre avec l'arrivée d'une vingtaine de recrues de gendarmerie à l'hôpital<sup>31</sup>, ré-activée encore avec la rentrée des classes, encore plus violente avec plus de 500 cas déclarés par jour au second pic épidémique en octobre 1918 (2<sup>ème</sup> vague). A la fin du mois d'octobre 1918, il y a plus de 74'000 cas déclaré<sup>32</sup> probablement lié à la mobilisation d'importants effectifs. Une baisse suit jusqu'à la fin de l'année. Reprenant après les fêtes (3<sup>ème</sup> vague), l'épidémie décroît au printemps 1919. Après une année de répit, les festivités de l'Escalade, de Noël, et du Nouvel An sont suivies par la quatrième et dernière vague épidémique, qui sévira de mi-décembre 1919 au printemps 1920. Pour l'ensemble du pays, cette dernière vague est plus faible, le nombre de cas signalés s'élève à 104'612 en décembre 1918, 520'023 en janvier 1919, 22'730 en février, 16'162 en mars, 7'825 en avril et 1'061 en mai<sup>33</sup>.

Tableau 1 : Nombre de cas de grippe notifiés en Suisse, mai 1918 - juin 1919



<sup>28</sup> (2), p. 480

<sup>29</sup> (2), p. 483

<sup>30</sup> Journal de Genève, le 6 août 1918

<sup>31</sup> Tribune de Genève, le 29 octobre 1918

<sup>32</sup> Journal de Genève, le 7 janvier 1919

<sup>33</sup> (12)

#### 4. Source et origine

Les suppositions quant aux causes et à l'origine de l'épidémie vont bon train : "*la poussière de paille des cantonnements a été établie comme mauvaise influence sur le cours de la maladie.*"<sup>34</sup> De même que les hypothèses sur sa propagation :

*"Le bruit court que la maladie y a été importée par des paquets de la poste des internés..."*<sup>35</sup>

*"elle aurait été importée à Château d'Oex par la poste des internés. On nous dit que deux internés venant du camp de prisonniers de Mannheim, fortement infesté, sont décédés dans notre canton peu après leur arrivée"*<sup>36</sup>.

Le village de Château d'Oex, pourtant éloigné des frontières, semble avoir été l'objet d'un taux d'attaque très élevé, et ceci dès les premières semaines après l'apparition de l'influenza en Suisse.

Et si les insectes jouaient le rôle de vecteur ? Un article repris d'une gazette italienne explique l'origine du virus de la "*grippe italienne*" :

*"le virus est transmis d'une personne à l'autre par un insecte le Phlebotomus papatasi, identifié par Scopoli en 1796. Le pappataci, qui est un cousin au vol silencieux, appartient à l'ordre des diptères. Il est très petit. La femelle est hématophage, elle pique l'homme et en suce le sang, cela seulement pendant la nuit. (...) cette maladie est appelée la fièvre des trois jours"*<sup>37</sup>.

Une idée commentée dans le Bulletin de l'Académie de médecine, car la fièvre pappataci, appelée aussi la *dengue du Levant*, présente une analogie symptomatique incontestable avec l'influenza non compliquée, elle sévit dans les troupes aux Dardanelles et en Macédoine. En 1918, cet insecte fait son apparition en Italie au mois de mai pour disparaître en octobre avec des poussées de diffusion correspondant aux dates des deux premières vagues épidémiques de grippe en Suisse. Les symptômes de ces deux affections sont proches de ceux de l'influenza<sup>38</sup> Mais cette assimilation sera rejetée<sup>39</sup> et commentée par le Professeur Galli-Valerio, spécialiste en Suisse romande de l'influenza. Il explique que la confusion entre le *febris papatasi* ou la *dengue* est dénouée de bon sens car ce moustique, vecteur de ces deux maladies, est inexistant dans les montagnes helvétiques où se développe l'épidémie<sup>40</sup>.

L'influence du climat est évoquée pour expliquer l'apparition en été d'une maladie réputée pour être hivernale. Sous le titre "une période anormale", on peut lire qu'entre le 10 juin et le 10 juillet 1918 en Suisse:

---

<sup>34</sup> Journal de Genève, le 6 août 1918 et Tribune de Genève, le 4 août 1918

<sup>35</sup> Tribune de Genève, le 19 juillet 1918

<sup>36</sup> La Suisse, le 20 juillet 1918

<sup>37</sup> Tribune de Genève, le 25 juillet 1918

<sup>38</sup> (13)

<sup>39</sup> (14), p.282

<sup>40</sup> (15)



*"le déficit de température a été de trois degrés centigrades en comparaison de la moyenne observée pendant de longues années. Immédiatement après cette période, le nombre de cas de grippe a augmenté de façon presque foudroyante et il n'est pas douteux que cette période anormale de temps brumeux et humide ait contribué à aggraver le caractère pernicieux de la maladie"*<sup>41</sup>.

Un article paru dans la Gazette d'hygiène, de médecine et de sciences sociales de Suisse romande incrimine également trois phénomènes météorologiques - le froid, l'humidité et l'absence relative de soleil en hiver - comme facteur de grippe<sup>42</sup>. La virulence du microbe est même attribuée *"aux conditions cosmiques particulières engendrées par la guerre mondiale"*. L'auteur explique :

*"L'Europe, transformée pendant plus de quatre ans en un immense charnier, les sources partout polluées, les matières en putréfaction répandues à même le sol sur d'immenses étendues, etc., ont créé une ambiance délétère, cause plus que vraisemblable de l'hypernocuité des germes pathogènes"*<sup>43</sup>.

L'influence du climat dans les maladies contagieuses est une ancienne croyance toujours fort répandue au début du 20<sup>ème</sup> siècle. La cause des épidémies d'influenza se trouve dans *"les vicissitudes de froid et de chaud"*, quelque fois le brouillard épais, contenant des parties acides, irritantes<sup>44</sup>.

La taxinomie de l'influenza est large. En France elle est connue sous le nom de *follette, coquette, grenade générale, baraquette, petit courrier*, la grippe restant son nom vulgaire. Seules les revues médicales et les articles scientifiques parlent d'influenza. Le dictionnaire Littré littéraire définit la grippe comme un cathare épidémique, nommé ainsi parce qu'il grippe, dans le sens de saisir, une foule de gens. Selon l'Oxford Dictionary, ce mot qui n'est plus compris étymologiquement apparaît en 1743. Influenza devrait son origine à la langue italienne, où son sens médical est attesté en 1363 déjà.

L'appellation grippe est la plus courante dans la presse, comme dans le langage parlé. Dans les articles écrits au début de la première vague épidémique, alors qu'elle fait son apparition dans la zone frontière elle est nommée grippe germano-espagnole. Très vite, elle est surnommée familièrement le ou la *dengue* (ou dingue).

<sup>41</sup> La Suisse, le 20 août 1918

<sup>42</sup> (16)

<sup>43</sup> (17)

<sup>44</sup> (18)

Un interné serbe signale la ressemblance de l'affection qui sévit en Suisse avec celle connue depuis quelques années sous le nom de la *dengue de Salonique*<sup>45</sup>.

Le 7 juillet 1918, l'état-major de l'armée explique l'appellation de la maladie "... survenue il y a quelques semaines en Espagne et qu'on a baptisée du nom de *"grippe espagnole..."*<sup>46</sup>. Mais les avis divergent sur l'hispanisme de son origine :

*"Le mal est venu d'Orient et a débarqué en Espagne en même temps que quelques sous-marins, à moins que l'on ait parlé de la grippe en Espagne d'abord, parce que ce pays étant neutre, il n'avait aucun intérêt à cacher ce qui se passait chez lui"*<sup>47</sup>.

*"les Allemands lui donnèrent (...) le nom de grippe espagnole pour en esquiver peut être la responsabilité"*<sup>48</sup>.

*"Le terme de grippe espagnole (...) est certainement impropre.... s'il doit faire penser que la péninsule ibérique a été le point d'origine ou le foyer d'élection"*<sup>49</sup>.

*"La seule raison (est) que ce sont les journaux d'Espagne qui en avaient parlé à ce moment-là, et que le terme de "grippe espagnole" avait quelque chose de plus mystérieux que l'appellation normale d'influenza"*<sup>50</sup>.

Pourtant cette épidémie n'a rien d'espagnole, même si le roi de ce pays, Alfonso XIII, en a souffert. L'Espagne n'a pas vu d'influenza sous sa forme épidémique depuis plus de 25 ans, lorsqu'elle revient en force en mai 1918. Elle est appelée *trancazo*, qui signifie un coup de trique, en corrélation avec sa forme virulente, car elle s'abat d'un coup sur ses victimes<sup>51</sup>. Un communiqué du Service suisse de l'hygiène publique reconnaîtra au mois d'août 1918 que : *"c'est bien à tort, semble-t-il, qu'on l'a baptisée "espagnole"*<sup>52</sup>.

L'Europe n'est pas à l'abri des maladies, d'autres épidémies menacent de se propager. Par exemple, en juillet 1918, le choléra fait des ravages à St Petersburg, et les autorités sanitaires fédérales suisses édictent des mesures de protection, pour les voyageurs, même si aucun pays limitrophe n'est directement touché<sup>53</sup>. En France en octobre 1918, la fièvre typhoïde fait des centaines de victimes<sup>54</sup> et le typhus exanthématique menace. Il est présent en Allemagne, et la Russie subirait encore la peste<sup>55</sup>. Les pays de l'Europe de l'Est et des Balkans connaissent les fièvres récurrentes et la dysenterie (Pologne, Tchécoslovaquie, Ukraine), la France. En

<sup>45</sup> Tribune de Genève, le 20 août 1918

<sup>46</sup> La Suisse, le 7 juillet 1918

<sup>47</sup> (2), p. 485

<sup>48</sup> (19)

<sup>49</sup> (14)

<sup>50</sup> (20)

<sup>51</sup> La Suisse, le 12 juillet 1918

<sup>52</sup> La Suisse, le 18 août 1918

<sup>53</sup> La Suisse, le 3 août 1918

<sup>54</sup> La Suisse, le 27 septembre 1918

<sup>55</sup> (19)

1920, la variole est présente en Europe. A Genève, la rage est présente dans les communes et des mesures protectrices sont prises par les autorités<sup>56</sup>. Enfin, en Suisse, la fièvre aphteuse décime le bétail.

---

<sup>56</sup> Journal de Genève, le 29 mars 1919

## 5. Les mesures prises

Face à ce fléau sanitaire, les autorités réagissent et prennent des mesures pour préserver la santé publique. Elles se divisent en plusieurs groupes, en premier lieu les instances fédérales :

- 1) Les mesures sanitaires qui émanent du médecin général des armées, ou celles qui concernent directement les troupes. La population en est informée par voie de presse car elle s'intéresse aux mesures visant à retarder les mobilisations des civils, par exemple la Landsturm de Genève dont le recrutement est repoussé à plusieurs reprises.
- 2) Les mesures dictées par le Département fédéral des armées, par exemple le 10 juillet 1918 la réquisition des baraquements américains destinés à la France :

*"Les baraquements commandés par les Etats Unis et devaient être expédiés en France ont été réquisitionnés par les autorités fédérales qui se proposent d'y installer les soldats atteints de la grippe espagnole"<sup>57</sup>.*

- 3) Les mesures émanant du Conseil fédéral. La principale décision est de déléguer aux cantons l'autorité pour prendre les actions nécessaires (voir la lettre à la page suivante).
- 4) L'autorité fédérale édicte également des arrêtés, par exemple l'allocation (le 20 novembre 1918) :

*"de subsides pour les frais causés aux cantons et aux communes par les mesures extraordinaires nécessitées par l'épidémie de grippe. Cet arrêté s'étend, entre autres, aux frais dus à l'établissement et à l'installation de lazarets temporaires, l'engagement de personnel et les indemnités aux médecins. Les cantons sont autorisés à édicter des prescriptions sur l'allocation d'indemnités aux personnes qui ont perdu leur gagne-pain par suite de la fermeture d'entreprises ordonnées par l'arrêté du conseil décrété de juillet..."<sup>58</sup>*

- 5) Les mesures et recommandations du Service fédéral de l'hygiène publique. Comme celle transmise par l'ATS le 26 juillet 1918 rappelant qu'il est :

*"dangereux d'entreprendre des voyages, non seulement pour les malades, mais aussi pour les voyageurs. Celui qui, atteint de la fièvre qui caractérise le début de la maladie, part en voyage, s'expose au danger de refroidissement et à la pneumonie qui constitue une des complications les plus dangereuses de l'épidémie"<sup>59</sup>.*

---

<sup>57</sup> La Suisse, le 20 juillet 1918

<sup>58</sup> Journal de Genève, le 20 novembre 1918

<sup>59</sup> La Suisse, le 26 juillet 1918

Lettre du Département suisse de l'Economie publique, service de l'hygiène publique, à Berne, datée du 18 juillet 1918, qui est adressée au Conseil d'Etat du canton de Genève, à Genève :

Monsieur le Président et Messieurs,

Les grandes réunions d'individus, surtout dans les locaux fermés, favorisant puissamment la diffusion de l'influenza, le Conseil fédéral a décidé, pour mettre obstacle à la propagation de l'épidémie régnante, d'autoriser les cantons et les communes à interdire toutes les manifestations pouvant entraîner la réunion d'un grand nombre de personnes sur un même point ou dans un même lieu tel, que les représentations théâtrales et cinématographiques, les concerts, les réunions publiques, les fêtes populaires, etc. En portant cette décision à votre connaissance, nous vous prions de bien vouloir signaler à notre service de l'hygiène publique les décisions prises par vous ou par les communes de votre canton et de les tenir au courant de la marche et des particularités de l'épidémie. Il va sans dire que les mesures prises en vertu de l'arrêté du Conseil fédéral ne devront rester en vigueur qu'autant que les circonstances l'exigeront.

Veillez, Monsieur le Président et Messieurs, agréer l'assurance de notre haute considération.

Département fédéral de l'Economie publique  
p.o. Service fédéral de l'hygiène publique  
le Directeur

Annexe : arrêté du Conseil fédéral concernant certaines mesures à prendre contre l'influenza

Le Conseil fédéral suisse, vu l'épidémie régnante d'influenza, vu l'arrêté fédéral du 03.08.14 sur les mesures propres à assurer la sécurité du pays et le maintien de sa neutralité, sur la proposition du Département de l'Economie publique arrête :

#### Article 1

Les cantons et les communes sont autorisés, pour enrayer les progrès de l'épidémie d'influenza, à interdire toutes les manifestations qui peuvent entraîner la réunion d'un grand nombre de personnes en un même lieu ou dans un même local, telles que représentations théâtrales ou cinématographiques, concerts, réunions publiques, fêtes populaires, etc.

#### Article 2

Les cantons donneront immédiatement connaissance au DEP, service de l'hygiène publique, des mesures prises par eux en conformité à l'art. 1 ci-dessus.

#### Article 3

Les infractions à ces mesures sont punissables d'une amende jusqu'à Fr. 5'000.00 ou de l'emprisonnement jusqu'à 3 mois. Les deux peines peuvent être cumulées. La poursuite et le jugement des contraventions sont du ressort des tribunaux cantonaux, la première partie du Code pénal de la Confédération suisse du 04.02.1853 est applicable.

#### Article présent

Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

Berne 18.07.18

Au nom du Conseil fédéral suisse  
Le Président de la Confédération Gallandé  
et le Vice-Chancelier David

Dans cette catégorie se trouvent les résultats des conférences des représentants des autorités sanitaires et de l'hygiène publique convoquées par le Service fédéral de l'hygiène publique. Par exemple, le 20 janvier 1920, la conférence étudie :

*"La situation créée par l'apparition en certaines régions de la Suisse de plus ou moins nombreux cas d'affections catarrhales qui pouvaient faire admettre une reprise de l'épidémie d'influenza"<sup>60</sup>.*

Enfin, les recommandations émanant des autorités ou instances cantonales spécifiquement genevoises :

- 6) Le conseil d'Etat. D'autres déclarations sont faites par les départements (économie publique, instruction publique) ou des commissions spécifiques : commission d'hygiène publique du Département de justice et police.
- 7) La Faculté de médecine fait aussi des déclarations, ainsi que l'Association des médecins. Des praticiens s'expriment individuellement directement par lettre adressée à la presse.

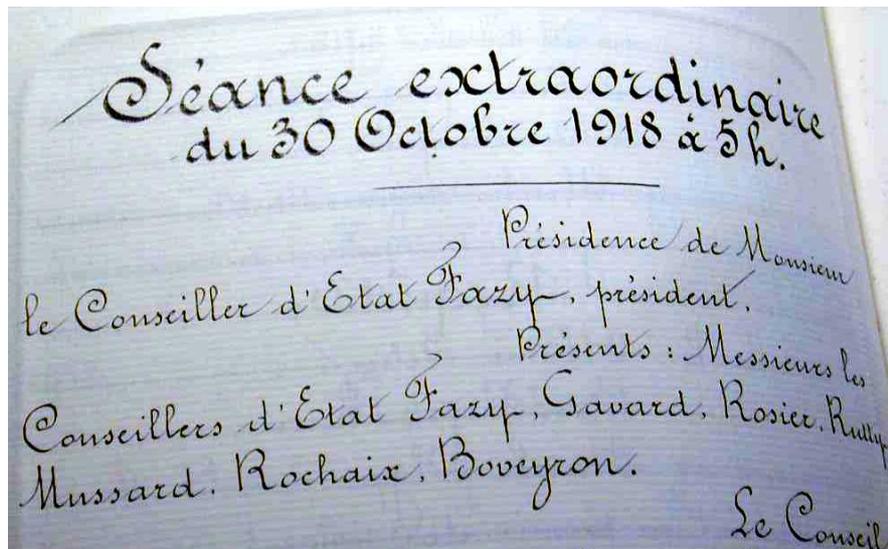


Nous passerons sur les déclarations qui concernent l'armée et le Département militaire fédéral pour nous concentrer sur les mesures qui touchent directement la population civile. Chaque canton réagit à sa manière et dicte ses recommandations et interdictions en fonction de l'évolution de l'épidémie, nous aborderons ici principalement les mesures genevoises.

---

<sup>60</sup> Journal de Genève, le 20 janvier 1920

Le tableau 2 résume sous forme chronologique chaque mention de la grippe et les principales décisions prises par le Conseil d'Etat de Genève, figurant dans les registres. Pendant l'épidémie, seules deux séances extraordinaires du Conseil d'Etat ont eu lieu : le 5 octobre et le 30 novembre 1918. Pour l'anecdote, nous signalerons que les conseillers communaux de Rolle appliquent à la lettre les mesures qu'ils édictent puisque la séance du Conseil de la fin juillet 1918 est tenue en plein air !<sup>61</sup>.



<sup>61</sup> Tribune de Genève, le 31 juillet 1918

Tableau 2 : L'épidémie de grippe espagnole dans les registres du Conseil d'Etat de Genève, 1918-1919

Date	Mesures
<b>1918</b>	
23.7	- Lettre du Département suisse de l'économie publique qui autorise les cantons à prendre certaines mesures - Approbation de l'arrêté du Département de justice et police du 20 juillet, par lequel le département prend les mesures d'interdiction
26.7	- Deux professeurs de médecine de l'Université sont autorisés à prendre chacun un assistant - Réception d'une lettre de protestation contre l'incurie du Service sanitaire fédéral
30.8	- Lettre de protestation contre l'incurie des services sanitaires militaires - Plainte adressée au Département militaire suisse - Demande d'enquête adressée à ce même département
13.8	- Elargissement de la commission médicale - Suspension de l'interdiction de réunions, spectacles, etc.
23.8	- Information du Service suisse de l'hygiène publique sur la distribution de cartes de rationnement supplémentaires pour les convalescents de la grippe
4.10	- Convocation d'une commission médicale - Lecture des rapports des Départements de justice et police et de l'instruction publique - Autorisation donnée au Département de l'instruction publique de fermer les classes
<b>5.10</b>	<b>Séance extraordinaire</b> - Lecture d'une lettre de protestation contre l'incurie des services sanitaires militaires, à propos décès du fils d'un citoyen - Demande de deux enquêtes adressées au Département militaire fédéral
8.10	- Lecture du rapport du Département de justice et police et de la commission d'hygiène
11.10	- Décision du Département de l'instruction publique de fermer les écoles
15.10	- Interdiction de spectacles aux mineurs, durée max. séance de cinéma, toutes les 4 heures
18.10	- Demande d'examen des mesures d'interdiction - Autorisation d'inhumation dans un délai de 48 heures
22.10	- Les étudiants russes de Genève se mettent à la disposition des médecins - Lecture d'une plainte contre la réduction des horaires de téléphone - Le Département de justice et police sont autorisés à fournir des taxis aux médecins - L'Assistance publique cherche un local pour héberger les convalescents de la grippe - Interdiction de spectacles aux troupes étrangères
25.10	- L'Assistance publique demande un hôpital de décharge pour convalescents
29.10	- Lecture d'une protestation concernant la réduction des horaires du téléphone - Demande formelle d'ouverture d'un hôpital auxiliaire - Lecture du rapport du Département de justice et police
30.10	<b>Séance extraordinaire :</b> - La caserne de Plainpalais est aménagée en hôpital - Interdiction d'entrée de la Landsturm - Elargissement des horaires d'ouverture des pharmacies - Interdiction du champ de foire à Plainpalais
1.11	- Indemnités accordées aux médecins de garde et aux désinfecteurs - Le Département de l'instruction publique ferme les écoles professionnelles - Plainte des maîtres d'écoles rendant l'état responsable des cas de maladie des enseignants
29.11	- Interdiction des bals dans les établissements publics, de port de masques, de déguisement et de travestissement sur tout le canton (autorisés pour les enfants, le 12.12 entre 16-21h)
3.12	- Suppression de l'allocation d'essence aux médecins
13.12	- Prolongation de l'interdiction des bals et de représentations par des sociétés étrangères au canton
<b>1919</b>	
14.1	- Lecture des comptes des dépenses causées par l'épidémie à remettre au Conseil fédéral
2.5	- Fin de l'autorisation d'inhumation en 48h

## 6. Interdictions de réunions

Concrètement quelles mesures de protection collective touchent la population genevoise dans sa vie courante ? Les plus radicales sont les interdictions de rassemblements et de réunions. Précisons qu'en Suisse, ces interdictions sont relativement souples si on les compare à celles d'outre-Atlantique, puisque aux Etats-Unis et au Canada, tout regroupement de plusieurs personnes est interdit. Dans les magasins la présence simultanée de cinq clients au maximum est autorisée.

- L'interdiction d'assemblées : *"le Département de justice et police prendra aujourd'hui (le 23 juillet 1918) un arrêté aux termes duquel toutes assemblées, réunions, fêtes, représentations de cinématographes, spectacles, concerts, cultes et bals seront interdits dès demain dimanche jusqu'à nouvel avis". Et ajoute que "les cafés pourront rester ouverts"*<sup>62</sup>. Le journal La Suisse publie l'intégralité de l'arrêté, signé par Jacques Ruty, conseiller chargé du Département de justice et police.
- L'interdiction de rassemblement, abrogée le 15 août 1918, est remise en vigueur le 22 août 1918, date à laquelle sont interdites à nouveau : *"les représentations théâtrales, et cinématographiques, les réjouissances, les fêtes populaires et réunions publiques (cultes et autres), les bals, les concerts dans les établissements sur la voie publique et d'une manière générale tout ce qui peut entraîner des rassemblements de personnes sur un même point ou dans un même lieu"*<sup>63</sup>.
- Le 15 octobre, l'admission aux spectacles est interdite aux mineurs de moins de 18 ans même accompagnés d'un parent. La durée maximale d'une représentation cinématographique est fixée à 2 heures. Entre les représentations, les salles doivent être aérées<sup>64</sup>.
- Le 23 octobre 1918, l'interdiction abrogée est remise en vigueur, mais elle ne concerne que les représentations organisées par une société étrangère au canton ou avec le concours d'artistes non régulièrement domiciliés à Genève<sup>65</sup>.
- Le 14 décembre 1918 est proclamée l'interdiction de bals au Bâtiment électoral ainsi que dans les établissements désignés dans l'arrêté du Département de justice et police (...) <sup>66</sup>.

Ces interdictions formelles de festivités sont mentionnées dans la presse d'une manière plus enjouée exposant moins catégoriquement les mesures prises, sans insister sur l'interdiction formelle dont le non-respect est sanctionné. Il est conseillé de *"soigneusement éviter tout rassemblement, de fuir les*

---

<sup>62</sup> La Suisse le 23 juillet 1918

<sup>63</sup> Tribune de Genève, le 22 août 1918

<sup>64</sup> Journal de Genève, le 15 octobre 1918

<sup>65</sup> La Feuille, le 23 octobre 1918

<sup>66</sup> La Feuille, le 14 décembre 1918

*agglomérations humaines dans des espaces restreints et tout particulièrement les bals...".*

Genève prend ces mesures de manière plus souple que d'autres cantons, puisque Lausanne a placé des restrictions sur les horaires d'ouvertures des cafés (jusqu'à 19h) et que les auberges de Berne ferment à 22h<sup>67</sup>. Ces mesures ne semblent pas être inutiles, car en France les célébrations en novembre de l'armistice comme une liesse populaire ont entraîné une nette augmentation de l'épidémie.

Dans tout le pays, les fêtes ponctuelles sont annulées : la fête nationale du 1 août, l'Escalade à Genève, le Carnaval et la foire d'automne à Bâle, la fête fédérale athlétique<sup>68</sup>, l'assemblée romande de la Ligue suisse des femmes abstinentes<sup>69</sup>, etc. Au début de l'épidémie, certains rassemblements sont simplement affectés à une autre ville, comme par exemple le Congrès ouvrier déplacé de Berne à Bâle<sup>70</sup> ou renvoyé à une date ultérieure.

Les abrogations de l'interdiction de rassemblements sont à chaque fois accueillies avec soulagement par la population. Les cinémas rouvrent à grand renfort de publicité. Les concerts en plein air reprennent, les terrasses des cafés revivent, le cinéma gratuit des Bastions reprend ses représentations<sup>71</sup>.

La dernière vague de l'épidémie en 1920 ne sera pas accompagnée de mesures aussi strictes. Sont interdites les "*danses publiques (...) qui peuvent être interdites sans grande perturbation de la vie économique*",<sup>72</sup> ainsi que les répétitions de chant.

Le déplacement des malades pose problème, mais également celui de la population, car les transports publics réduisent la fréquence de leur passage (voir plus loin). Et le 30 octobre 1918, il est décrété :

*"est formellement interdit, sauf cas d'absolue nécessité et d'urgence, aux voitures et aux taxis destinés au service de place, de transporter des personnes atteintes de cette maladie ou de toute autre maladie contagieuse. (...). Les transports de personnes atteintes de maladies contagieuses sont assurés par l'Entreprise générale de transports de malades, Ed. Bratschi (..) qui tient à disposition des intéressés des voitures spécialement aménagées".*<sup>73</sup>

---

<sup>67</sup> La Suisse, le 31 octobre 1918

<sup>68</sup> La Suisse, le 20 juillet 1918

<sup>69</sup> La Suisse, le 9 octobre 1918

<sup>70</sup> Tribune de Genève, le 26 juillet 1918

<sup>71</sup> Journal de Genève et la Suisse, le 14 août 1918

<sup>72</sup> (21)

<sup>73</sup> Tribune de Genève, le 1 novembre 1918

## 7. Les médecins

Pour les médecins la vie n'est pas facile. Le nombre de personnes les sollicitant est difficile à imaginer, d'autant plus que les téléphones fonctionnent de manière discontinue en raison du personnel atteint dans les services téléphoniques. Finalement, ils demandent par voie de presse d'être contactés à certaines heures uniquement, car ils ne peuvent faire face aux demandes. Les médecins réduisent les horaires de réception des appels téléphoniques (avant 9 heures le matin, et entre 14 et 16h l'après-midi). A l'ère des téléphones portables, les standards téléphoniques manuels sont difficiles à imaginer...

L'essence pour les voitures est rationnée et manque. A la fin juillet 1918, sur la demande de la mairie de Plainpalais, la division des marchandises de Berne met à disposition 200 litres de benzine pour les besoins du service médical de la commune<sup>74</sup>. Le Conseil d'Etat reçoit du Département suisse de l'économie publique une allocation de 1000 litres d'essence destinée aux médecins, mais cette aubaine tarde à être livrée et 124 médecins sont privés d'automobile au moment le plus crucial de la première vague de l'épidémie<sup>75</sup>, la livraison arrivera avec une semaine de retard à Genève<sup>76</sup>.

Pendant la seconde vague, dès le 26 octobre 1918, et pour faciliter les secours médicaux, des taxis sont en permanence à disposition des médecins. Une bonification de 20% leur est allouée sur le prix des courses faites dans un but essentiellement médical (les médecins propriétaires de véhicule ont une concession spéciale).

Malgré l'aide de bénévoles et les mesures qui facilitent la vie des médecins, ces derniers sont surmenés. Un communiqué fédéral rappelle que "*les médecins qui se prodiguent avec le plus grand dévouement sont surmenés, et les gardes-malades sont presque introuvables*"<sup>77</sup>. Un surmenage qui amènera un médecin à une condamnation de la cour de justice genevoise pour avoir omis de déclarer divers cas de grippe, sous prétexte d'une surcharge de travail et d'un manque d'intérêt pour la "*vaine paperasserie*". Le 31 mai 1919, il est condamné à Fr. 50.- d'amende et aux frais de procédure<sup>78</sup>.

La Gazette d'hygiène et la Revue Suisse de Médecine publient un "hommage aux médecins décédés" de leur dévouement lors de la lutte contre l'épidémie de grippe, sur la première page, il débute par ces mots "*Le martyrologue des médecins s'est tristement enrichi au cours de ces derniers mois...*"<sup>79</sup>

---

<sup>74</sup> Tribune de Genève, le 27 juillet 1918.

<sup>75</sup> La Suisse, le 26 juillet 1918

<sup>76</sup> La Suisse, le 30 juillet 1918

<sup>77</sup> Tribune de Genève, le 15-16- septembre 1918

<sup>78</sup> (22)

<sup>79</sup> (23)

## 8. L'hygiène publique

Les mesures d'hygiène publique se multiplient. Le 26 juillet 1918, un arrêté interdit le balayage à sec des escaliers, cours, allées, etc. et de la voie publique.

*"Les arrosages avant tout nettoyage sont obligatoires. Dans le quartier des Eaux-Vives, les rues sont arrosées avec du Lysol, un désinfectant puissant"<sup>80</sup>.*

Les désinfections sont effectuées par le Service d'hygiène gratuitement sur demande. Une pharmacie fournit gracieusement des produits désinfectants<sup>81</sup>. Ceci en dépit du fait que la Commission d'hygiène annonce :

*"Quant aux désinfectants, ils ne peuvent être d'une grande efficacité pour combattre la grippe"<sup>82</sup>!*

A la quatrième vague, cette interdiction sera étendue aux intérieurs des maisons et aux appartements, car le balayage à sec y sera interdit dès février 1920<sup>83</sup>. Le Dr Galli-Valério recommande la désinfection du plancher, du mur et du voisinage du lit des malades, ainsi que de la paille des chambres<sup>84</sup>. Une phrase qui rappelle la réalité des conditions de vie de l'époque, et que les matelas des soldats sont fait de paille.

La thérapie solaire étant à la mode depuis quelques années, elle n'est pas laissée pour compte. *"Une cure de bains de soleil étant recommandée pour éviter la grippe espagnole"* (!), la presse annonce le 22 août 1918 que les cabines et les vestiaires du nouvel établissement créé sur la grève du quai les Eaux-Vives sont désinfectés 2 fois par jour<sup>85</sup>. Il est en de même aux bains des Pâquis.



<sup>80</sup> Tribune de Genève, le 27 août 1918

<sup>81</sup> La Suisse, le 4 novembre 1918

<sup>82</sup> La Feuille, le 15 octobre 1918

<sup>83</sup> Journal de Genève, le 15 février 1920

<sup>84</sup> (15)

<sup>85</sup> Tribune de Genève, le 22 août 1918

Aux Etats-Unis, la question du balayage des rues est simplement résolue. Le balayage se fait à sec, et le balayeur porte un masque de protection.



## 9. Les écoles

Les écoles publiques enfantines, primaires et secondaires seront fermées à plusieurs reprises avec des dates qui varient entre les cantons, au gré de l'évolution de l'épidémie. A Genève, la première vague survenant pendant l'été, la rentrée des classes est repoussée au 15 septembre 1918. Les écoles professionnelles et privées ferment les unes après les autres, à l'Université les cours sont suspendus. Les étudiants protestent et demandent aux autorités de revoir la question<sup>86</sup>.

Pour la rentrée des classes, la presse annonce que les locaux sont désinfectés. Le Département de l'instruction publique essaye de rassurer les parents demande, le 26 août 1918, de<sup>87</sup>:

1. *N'envoyez en classe que les enfants en bonne santé*
2. *De pas envoyer à l'école ceux qui ne seraient pas guéris totalement de la grippe depuis 8 jours au moins*
3. *Ne pas envoyer en classe les enfants appartenant à ces familles où sévit encore la grippe ou dans lesquelles les personnes atteintes ne seraient pas complètement guéries depuis 8 jours au moins.*

*Il est vivement recommandé aux enfants de se gargariser tous les jours matin, et à leur retour de l'école avec une solution désinfectant ou avec de l'eau salée. D'autres part, il devrait, en dehors des heures de classe, éviter d'entrer en contact avec les milieux gripeux".*

Suivront des nouvelles fermetures des classes, suspensions de cours et des nouvelles rentrées scolaires<sup>88</sup>. Le 11 octobre 1918, les écoles enfantines, primaires, secondaires et professionnelles du canton rouvrent avec des recommandations :

*"... toutefois étant donné la facilité de la contagion de la grippe, aucune mesure ne peut être d'une efficacité absolue, aussi les parents qui éprouvent des craintes sont-ils autorisés à ne pas envoyer leurs enfants à l'école jusqu'à nouvel avis, en prévenant les directeurs ou les régents principaux"<sup>89</sup>.*

Le 25 octobre 1918, la fermeture des écoles est prolongée<sup>90</sup>. Pendant cette deuxième période de suspension des cours, on peut lire dans la presse que le corps enseignement communique par la voie des journaux les devoirs scolaires aux élèves des écoles primaires<sup>91</sup>. Pourtant nous n'avons pas trouvé ces avis dans les quotidiens. Avec l'accalmie, l'Instruction publique annonce la réouverture des classes pour le 16 novembre<sup>92</sup>, puis la repousse au 26 novembre 1918<sup>93</sup>,

<sup>86</sup> Tribune de Genève, le 26 octobre 1918

<sup>87</sup> Tribune de Genève, le 15-16 septembre 1918 et la Suisse, 14 septembre 1918

<sup>88</sup> La Suisse, le 27 août 1918

<sup>89</sup> Tribune de Genève, le 11 novembre 1918

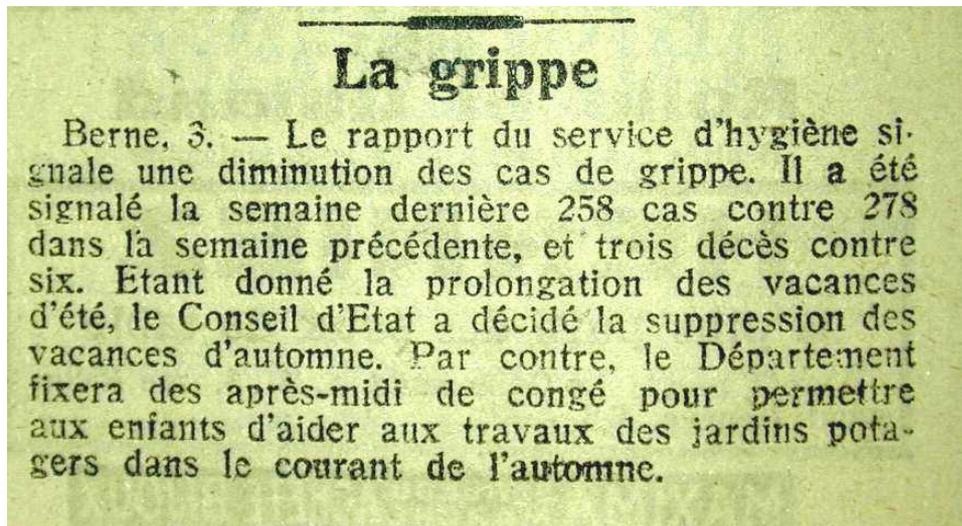
<sup>90</sup> Journal de Genève, le 26 octobre 1918

<sup>91</sup> La Feuille, le 21 octobre 1918

<sup>92</sup> La Suisse, le 15 novembre 1918

avec des mesures strictes qui s'étendent aux frères et sœurs d'élèves grippés qui "*seront aussi gardés à la maison (...), doivent être isolés (...). Pour la rentrée, un certificat médical sera exigé*"<sup>94</sup>.

Dans le canton de Berne, le Conseil d'Etat a décidé la suppression des vacances d'automne en raison de la prolongation des vacances d'été. Cette mesure s'accompagne de la décision de fixer des après-midi de congé aux enfants pour leur permettre "*d'aider aux travaux des jardins potagers dans le courant de l'automne*"<sup>95</sup>. La raison d'être des fameuses "vacances patates" !



---

<sup>93</sup> Journal de Genève, le 24 novembre 1918

<sup>94</sup> La Feuille, le 2 octobre 1918

<sup>95</sup> Journal de Genève, le 4 septembre 1918

## 10. L'église et la mort

La confusion règne à tous les niveaux, même au sein de l'église des erreurs sont reportées. Le Consistoire prie les familles en deuil d'aviser elles-mêmes le pasteur de leur paroisse qui doit présider au service religieux. Ceci afin d'éviter *"toute irrégularité dans les services funèbres, vu les erreurs et omissions qui peuvent facilement se produire pendant la crise actuelle dans la transmission des jours et des heures des convois"*<sup>96</sup>.

La loi oblige chaque cimetière à prévoir suffisamment de place pour inhumer un grand nombre de personnes en cas d'épidémie foudroyante. En 1918, le cimetière de St Georges à Genève est très sollicité. Par exemple, durant la première quinzaine d'août 1918, il y aura 131 inhumations, contre 28 pour la même période en 1917. A la fin août 1918, il est enregistré en moyenne 17 inhumations par jour alors que la moyenne habituelle est de 7 enterrements<sup>97</sup>, rappelons que la première vague épidémique de l'été a été nettement moins meurtrière que la suivante. Le transport des corps des personnes décédées de la grippe est potentiellement considéré comme un danger de propagation de l'influenza, mais cette idée est rapidement rejetée<sup>98</sup>.

Très vite dès le début de la deuxième vague, les services funèbres sont interdits. Le 25 octobre 1918, le Département de justice et police décrète :

*"en accord avec les autorités ecclésiastiques genevoises les services mortuaires dans les églises et les chapelles sont interdits jusqu'à nouvel avis pendant l'épidémie de grippe"*<sup>99</sup>.

Le Conseil d'Etat, le 18 octobre 1918, autorise jusqu'à nouvel avis l'inhumation ou l'incinération des corps des personnes décédées de la grippe avant l'expiration du délai légal de 48 heures<sup>100</sup> (la presse fait état d'un délai de 30 heures<sup>101</sup>). D'autres cantons prennent des mesures encore plus radicales, notamment le canton de Vaud qui oblige les inhumations des personnes grippées dans les 12 heures suivant le décès. Le Conseil administratif genevois décide d'accorder, suivant les cas, l'incinération gratuite des personnes de ressources modestes décédées sur le territoire de la Ville de Genève, le 31 octobre 1918<sup>102</sup>.

En Valais, l'annonce des morts ne se fait plus, le glas a cessé de sonner à chaque décès *"sinon il sonnerait tout le temps"*<sup>103</sup>.

L'interdiction du 22 août 1918 inclut les cultes et rassemblements religieux de toute nature. Les cérémonies funèbres n'étant pas autorisées, les enterrements ne font pas l'objet d'échange personnel de condoléances, et les familles en deuil souffrent de ce manque de soutien de la part de leurs proches. L'interdiction de

---

<sup>96</sup> Journal de Genève, le 29 octobre 1918

<sup>97</sup> La Suisse, le 18 août 1918

<sup>98</sup> (24)

<sup>99</sup> Tribune de Genève, le 26 octobre 1918 et Journal de Genève le 27 octobre 1918

<sup>100</sup> (3)

<sup>101</sup> Journal de Genève, le 26 octobre 1918

<sup>102</sup> Journal de Genève, le 31 octobre 1918

<sup>103</sup> Entretien avec M.Maurice Frossard, Sion

culte donne lieu à de nombreuses réactions de la part des chefs de l'église. Le Consistoire incite les familles à recourir à un culte domestique à l'heure réservée au culte public<sup>104</sup> et dans ce sens informe par voie de presse qu'une *"petite feuille, destinée au culte domestique ou individuel, vient d'être publiée par le Consistoire. On peut l'obtenir gratuitement à ..."*<sup>105</sup>

Ces cultes domestiques donnent motif à une lettre d'un médecin à la presse, pour attirer l'attention du public :

*"sur le danger que présentent les cultes célébrés au domicile de personnes mortes de la grippe, que la famille prie un ecclésiastique de venir lui donner les consolations de la religion est très naturel, mais aucune invitation ne devrait être faite. Seuls les membres de la famille qui habitaient la maison devraient assister à la cérémonie. La désinfection même faite avec soin, n'est probablement jamais assez complète pour éliminer tout danger"*<sup>106</sup>.

Deux semaines plus tard, le Consistoire de l'église nationale protestante réagit sur l'interdiction de culte et adresse une lettre au Conseil d'Etat :

*"après vote unanime, demande au conseil d'état l'autorisation de célébrer les cultes dans les temples dès dimanche 4 août 1918. Cette demande, basée avant tout sur le droit constitutionnel repose aussi sur les considérations suivantes :*

- 1) *Les temples sont vastes, avec un cube d'air considérable et, ouverts une seule heure par semaine, dans des conditions hygiéniques excellentes, offrent moins que partout ailleurs un danger de contagion.*
- 2) *On tolère, chaque dimanche, dans les cafés, restaurants, et brasseries, sur les bateaux, tramways et chemins de fer, des rassemblements souvent compacts et qui peuvent être bien plus que les réunions dans le temps, un danger pour la santé publique.*
- 3) *Dans le temps critique, que nous traversons, le réconfort moral qu'on trouve dans les assemblées du culte est une force dont notre population ne doit pas être privée plus longtemps et qui peut même deviner, dans la lutte contre l'épidémie, un précieux auxiliaire"*<sup>107</sup>.

Cette demande est rejetée par les autorités sur le préavis unanime du Service d'hygiène et d'une commission consultative de médecins et de spécialistes :

*"Ce n'est pas au moment où tous les cantons atteints par l'épidémie prennent successivement les mêmes mesures que nos autorités genevoises, que celles-ci voudront assumer la responsabilité qui résulterait*

<sup>104</sup> La Suisse, le 21 juillet 1918

<sup>105</sup> Tribune de Genève, le 27 juillet 1918

<sup>106</sup> Tribune de Genève, le 29 octobre 1918

<sup>107</sup> Tribune de Genève, le 1 août 1918

*de l'abrogation actuelle de dispositions de salubrité publique déclarée indiscutable par les hommes les plus compétents en la matière*<sup>108</sup>.

Les curés de certaines paroisses passent outre à ces interdictions. L'Abbé Roux reçoit une "contravention pour avoir célébré à 6h3/4 du matin, à Notre-Dame, une messe en présence de 50 fidèles"<sup>109</sup>. Le curé du Grand-Saconnex dit également une messe. Il est amendé de Fr. 50.- (en cas de récidive sa peine sera augmentée à Fr. 500.-)<sup>110</sup>. Un fait qui donnera lieu à un commentaires de quelques pages et un dessin humoristique dans le journal satirique de l'époque, Gugus.



Dans le canton de Vaud, les réactions sont plus souples, par exemple à Lausanne : "la délégation centrale des cinq paroisses lausannoises de l'église nationale a invité par voie de journaux les fidèles à accepter avec patience ces mesures restrictives passagères"<sup>111</sup>.

En attendant, les messes sont célébrées en plein air.

<sup>108</sup> Tribune de Genève, le 1 août 1918

<sup>109</sup> Tribune de Genève, le 4-5 août 1918

<sup>110</sup> Tribune de Genève, le 23 août 1918

<sup>111</sup> La Patrie Illustrée, le 21 août 1918



Lorsque l'interdiction de culte est levée, un autre type d'annonce apparaît ponctuellement dans la presse, par exemple :

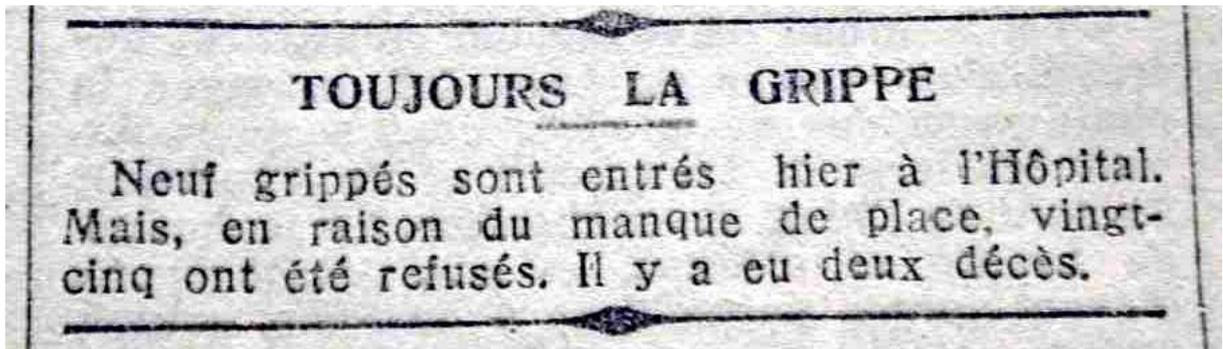
*"M. Le Pasteur Sauvin étant atteint de la grippe, son culte habituel du premier dimanche du mois à 4h à la salle Centrale sera supprimé le 3 novembre."<sup>112</sup>*

---

<sup>112</sup> Journal de Genève, le 2 novembre 1918

## 11. Le secteur sanitaire

L'épidémie d'influenza perturbe les services sanitaires à tous les niveaux. L'hôpital cantonal n'arrive plus à faire face à l'arrivée massive de tant de malades. Il est demandé aux médecins d'adresser aux établissements sanitaires uniquement les cas très graves des personnes qui ne peuvent être soignées à leur domicile. Aux pics de l'épidémie, l'hôpital refuse des malades, selon la recommandation du Conseil d'Etat de restreindre les admissions aux cas strictement nécessaires<sup>113</sup>.



A la fin juillet 1918, au sommet de la première vague de l'épidémie l'hôpital cantonal de Genève ne peut recevoir qu'un nombre restreint de malades et demande aux praticiens :

1. De suspendre l'envoi à l'Hôpital de tout malade chirurgical dont l'opération n'est pas urgente.
2. De suspendre l'envoi de tout malade médical dont les soins à domicile sont possibles.
3. De n'envoyer à l'hôpital des malades grippés que si les soins sont absolument impossibles à domicile, c'est à dire si l'aide d'infirmières volontaires temporaires est impossible à se procurer<sup>114</sup>.

Dès les premiers jours de la deuxième vague, l'hôpital prend des mesures, car :

*"les services hospitaliers ont été rapidement dans l'impossibilité de faire face à la situation. (...) Une quarantaine de lits ont été installés dans le corridor de la clinique chirurgicale et l'aile droite de l'hôpital (...) a été depuis quelques semaines réservée aux grippés"*<sup>115</sup>.

Mais le nombre de malades continue à augmenter et il devient urgent de placer les grippés dans un autre lieu. Pour soulager l'hôpital qui n'est plus en mesure d'isoler les malades, la caserne de Plainpalais est ouverte pour les convalescents

<sup>113</sup> (25)

<sup>114</sup> La Suisse, le 26 juillet 1918

<sup>115</sup> Journal de Genève, le 29 octobre 1918

de la grippe sortant de l'hôpital. Ces baraquements de 3 étages en forme de U seront réquisitionnés à deux reprises pendant l'épidémie, pendant plusieurs mois en 1918 et jusqu'au début 1919, puis à nouveau pour quelques semaines au cours de la 4<sup>ème</sup> vague en 1920. Les visites aux malades y sont interdites. Dans les autres cantons, divers établissements publics ou privés sont réquisitionnés pour loger malades et convalescents : des écoles (fermées) dans le Jura, des hôtels à Brienz, la Tonhalle à Zurich (voir la photo ci-dessous). Une photo qui laisse imaginer la vitesse de propagation d'une maladie très infectieuse avec cette promiscuité ! Dans une publication scientifique, il est suggéré de séparer les grippés selon l'état et la gravité de leur affection, ce qui semble poser des problèmes pratiques :

*"en théorie c'est facile, comme application c'est simple : il faut des salles pour les grippes légères, des salles pour les pneumonies, des salles pour les convalescents. Comme les nouveaux cas sont toujours placés dans la première de ces catégories, vous découvrez un beau jour une pneumonie qu'il vous faut écarter de suite(...)"<sup>116</sup>*



Dans les services sanitaires de l'armée plus de 50% des soignants tombent malades en 2 jours<sup>117</sup>. On imagine la difficulté à soigner avec un tel taux d'attaque et de contagion. La direction de l'hôpital fait appel par voie de presse aux personnes de bonne volonté hommes ou femmes pour venir en aide au personnel débordé. Les samaritains et la Croix-Rouge ont répondu à cet appel, mais le personnel fait encore défaut. La Croix-Rouge met sur pied un cours pratique des soins à donner en cas de grippe destiné à la population genevoise

<sup>116</sup> (26)

<sup>117</sup> Tribune de Genève, le 19 juillet 1918

de bonne volonté désireuse d'aider les médecins<sup>118</sup>. Malheureusement ce cours sera annulé, en raison même de l'épidémie<sup>119</sup>!

L'interdiction de visites aux malades de l'hôpital, de Bel Air<sup>120</sup>, de l'asile d'Anières, aux orphelinats de Pinchat et des Bougeries<sup>121</sup>, de la maternité, etc. Cette mesure, qui interviendra à plusieurs reprises en 1918 et 1919, pose des problèmes aux familles des personnes hospitalisées qui sont dans l'impossibilité de recevoir personnellement des nouvelles de l'état de santé de leurs proches. Un numéro de téléphone est mis à disposition :

*"Pour demander des nouvelles des malades en traitement (...), prière de s'adresser exclusivement aux Nos 7.84 et 7.91, seulement pour les cas les plus urgents et entre 9h1/2 du matin et 6h du soir"<sup>122</sup>.*

Toutefois avec les restrictions des horaires de téléphone, voire même la fermeture à certaines heures des services (voir plus loin), on peut se demander s'il est réellement possible d'obtenir ces informations.

---

<sup>118</sup> Tribune de Genève, les 5 et 9 novembre 1918

<sup>119</sup> Journal de Genève, le 27 octobre 1918

<sup>120</sup> La Feuille, le 15 octobre 1918

<sup>121</sup> Tribune de Genève, le 9 novembre 1918

<sup>122</sup> Tribune de Genève, le 1 novembre 1918

## 12. Dans les entreprises

Les services publics sont perturbés de manière variable selon les régions. La C.G.T.E. réduit la fréquence des tramways<sup>123</sup> (par exemple, en octobre 1918 la ligne Carouge / Mon-Repos ne fonctionne que toutes les 15 minutes), car 72 employés manquent sur un effectif de 350<sup>124</sup>). Les transports publics moins fréquents, sont donc plus bondés, *"cette voiture ne formait qu'une grappe humaine (...) où l'on pouvait compter 22 personnes sur une plate-forme"*<sup>125</sup> favorisant la propagation de l'épidémie. Les ouvriers des usines Gardy à la Jonction peinent à rejoindre leur lieu de travail en raison de la réduction des horaires de tramways, et s'indignent puisqu'en plus des risques d'attraper la grippe ou d'accident en raison des tramways surpeuplés, ceux qui ont dû aller à pied en font amplement les frais : *"perte d'une course sur l'abonnement, arrivée tardive à l'usine Gardy, amende et suppression d'une demi-heure de travail"*.<sup>126</sup>

Une parenthèse nous emmène aux Etats-Unis où les mesures préventives sont nettement plus radicales, puisque les transports publics sont autorisés uniquement aux personnes munies de masque de protection.



Les chemins de fer sont perturbés également par le nombre de malades dans le personnel. A Berne, dans certaines administrations plus de 70 à 80% du personnel est atteint<sup>127</sup> ! Toujours en Suisse centrale, on annonce que les

<sup>123</sup> La Suisse, le 21 juillet 1918

<sup>124</sup> Journal de Genève, le 15 octobre 1918

<sup>125</sup> Tribune de Genève, le 9 novembre 1918

<sup>126</sup> Tribune de Genève, le 9 novembre 1918

<sup>127</sup> Tribune de Genève, le 22 août 1918

entreprises privées ne sont pas épargnées : *"Nous connaissons une entreprise privée dans laquelle cent dix employés sur cent vingt sont malades"*<sup>128</sup>.

Dans les services la situation est grave avec des répercussions sur la population. Aux téléphones, le 23 octobre 1918, on compte 43 téléphonistes grippées sur un effectif de 86 personnes<sup>129</sup>, malgré le fait que 35'000 communications continuent à être établies quotidiennement<sup>130</sup>. La direction annonce:

*"L'épidémie de grippe sévissant d'une façon tout à fait extraordinaire parmi les fonctionnaires et les employés de l'administration des téléphones, il est indispensable pour pouvoir assurer régulièrement le service au moyen du personnel non atteint de réduire le trafic téléphonique. Ne sont en conséquences plus admises les communications de jour devant passer par plus de trois stations centrales. Le public est prié de ne plus téléphoner, (...) que dans les cas présentant un caractère d'urgence et de bien vouloir si possible faire usage de la poste (...)"*<sup>131</sup>

*"L'épidémie atteignant actuellement la moitié de son personnel, l'administration des téléphones se voit obligée d'interrompre le service des communications à la station centrale le dimanche 26 courant de 9h à 10h30 du matin et de 1h à 6h du soir. (...) Le personnel qui dessert actuellement la station centrale étant peu nombreux et surmené, il est rappelé aux abonnés de limiter au strict nécessaire les demandes de communication, afin d'éviter une nouvelle réduction de l'horaire les jours ouvrables"*<sup>132</sup>.

*"L'administration se voit obligée d'interrompre le service de midi à deux heures et de six heures à huit heures le soir. (...) prie en outre MM. Les abonnés de vouloir bien de faire usage du téléphone qu'en cas d'absolue nécessité, pour permettre au personne qui est encore debout et qui est fatigué de résister pour assurer le service ...."*<sup>133</sup>.

Même les cabines téléphoniques ferment :

*"Par mesures de prudence, toutes les cabines téléphoniques du Stand ont été fermées"*<sup>134</sup>.

A Genève, la réduction de l'horaire sera prolongée, alors que dans le canton de Vaud, le chef du Département de l'intérieur recommande à la direction des téléphones l'ouverture ininterrompue des bureaux dès les premiers jours de l'épidémie<sup>135</sup>. Quand la situation commence à s'améliorer, la direction des téléphones sollicite par voie de presse la patience des usagers et informe :

<sup>128</sup> La Suisse, le 7 juillet 1918

<sup>129</sup> La feuille, le 23 octobre 1918

<sup>130</sup> Journal de Genève, le 31 octobre 1918

<sup>131</sup> Tribune de Genève, le 25 juillet 1918

<sup>132</sup> Journal de Genève, le 26 octobre 1918

<sup>133</sup> Journal de Genève, le 26 octobre 1918

<sup>134</sup> Tribune de Genève, le 18 octobre 1918

<sup>135</sup> (27)

*"le personnel réduit composé en bonne partie de téléphonistes encore peu exercées, prie les abonnés de bien vouloir faire preuve de patience et d'excuser les erreurs qui ne peuvent manquer de se produire par suite de ce cas de force majeure".<sup>136</sup>*

La direction des téléphones prie les usagers d'utiliser le courrier pour ses communications non urgentes, mais les bureaux de poste ferment les uns après les autres ! Les employés des télégraphes ne sont pas épargnés :

*"La grippe continuant à faire des ravages parmi le personnel du télégraphe, cette administration se voit obligée de suspendre temporairement le service de transmission des télégrammes par téléphone et de fermer la succursale de la rue du Mont-Blanc. Le public est prié de prendre patience....".<sup>137</sup>*

Les entreprises privées sont également perturbées. Au Petit-Saconnex, le dimanche 5 août 1918, les habitants n'ont pas reçu la livraison dominicale de lait à leur domicile, selon la :

*"...Laiterie coopérative, qui dessert cette commune, il y a eu cas de force majeure. Trois garçons livreurs sont subitement tombés malades, et comme c'était dimanche, il n'a pas été possible de les remplacer."<sup>138</sup>*

Dans les entreprises valaisannes, la situation est catastrophique. Le 12 août, plus de mille cas de grippe sont signalés parmi les ouvriers des usines de Chippis. L'empoisonnement par les gaz est incriminé<sup>139</sup>, et la situation ne fait qu'empirer:

*"On signale qu'il y a un millier de malades aux fabriques de Chippis. Les autorités effrayées ont télégraphié au Département public. Le Colonel Bohny, chef de la Croix-Rouge, a fait transformer l'école du village en hôpital et y a envoyé des infirmiers et des sœurs, qui donnent leurs soins, s'en allant même dans les villages voisins"<sup>140</sup>.*

Essayant de calmer les esprits et de se vouloir rassurant, le Service d'hygiène émet des "prescriptions à l'usage des administrations et industries employant un nombreux personnel", elles paraissent dans la presse:

*"... Il ne saurait toutefois être question de licencier les ouvriers et employés et de fermer ateliers et bureaux, il faut donc se borner à quelques précautions faciles à prendre par les intéressés sans entraver leur activité professionnelle.  
C'est sur le terrain qu'il faut essentiellement agir : il faut rappeler au personnel l'importance de son hygiène générale qui maintient la résistance*

---

<sup>136</sup> La Feuille, le 15 octobre 1918

<sup>137</sup> Journal de Genève, le 26 octobre 1918

<sup>138</sup> Tribune de Genève, le 6 août 1918

<sup>139</sup> La Suisse, le 12 août 1918

<sup>140</sup> Tribune de Genève, le 28 août 1918

*de l'organise à l'infection et éventuellement à la maladie, la nécessité des soins de propreté, les avantages d'une saine et abondante alimentation, et les dangers des excès de toute nature. Il convient d'inviter les ouvriers et employés à s'abstenir de veilles prolongées qui fatiguent et débilitent, de séjours au milieu d'agglomérations humaines qui exposent à la contagion et qui la favorise (foules, assemblées publiques, spectacles, cafés, etc.)."*  
<sup>141</sup>

On imagine l'effet que produirait aujourd'hui l'annonce de telles mesures par un employeur à son personnel !

---

<sup>141</sup> Tribune de Genève, 20 juillet 1918; la Suisse 22 juillet 1918

### 13. La maladie

L'influenza est une maladie infectieuse avec une très forte contagion. La symptomatologie de l'épidémie de 1918-19 est une forte fièvre (parfois jusqu'à 41,5 - 42 degrés), des courbatures, des maux de tête, des douleurs dans la région des reins, accompagnés de maux de gorge, de toux avec inflammation de la muqueuse nasale et pharyngienne, qui descend rapidement aux bronches. La particularité de cette épidémie est un début foudroyant ("*les soldats tombaient en quelques heures comme des mouches*"<sup>142</sup>). Sa contagion est rapide dans les villes, mais aussi dans les campagnes : "*il a suffi d'un jour de marché pour contaminer des campagnards qui ne sortaient guère de leur domaine*"<sup>143</sup>. L'exacerbation de la virulence est proportionnelle au passage plus ou moins rapide d'homme à homme. En période de guerre, le terrain est très propice pour une contagion très rapide<sup>144</sup>. Les soldats en permission apporte la maladie dans leur famille, et le linge qu'ils envoient à laver est soupçonné de propager la contamination. Les personnes tombent malades le lendemain d'un "*voyage contagionnant*"; dans un hôtel lausannois il est observé que le personnel de service développe la maladie le lendemain de l'arrivée d'un nouveau pensionnaire atteint<sup>145</sup>. Un médecin rappelle que les personnes les plus susceptibles d'attraper l'influenza sont les malingres, anémiques, mal nourris, dépaysés, fatigués, peureux, surmenés, etc.<sup>146</sup>. Dans un contexte de guerre mondiale, un très grand nombre de personnes rentrent dans ces catégories, c'est aussi la première mention de la peur comme un état prédisposant à une affection virale.

Plus l'incubation est courte, plus la maladie paraît fulgurante. L'incubation est de un ou deux jours, mais peut se réduire à 15 heures<sup>147</sup>. L'immunité naturelle n'existe que pour les personnes âgées, qui ont survécu à l'épidémie précédente (1889-91) raison pour laquelle les vieillards "*de plus de 45 ans*" ne sont que peu atteints<sup>148</sup>, puisque 28 ans séparent les deux épidémies. L'adulte et l'adolescent payent le plus lourd tribut à la pandémie<sup>149</sup>.

La Polyclinique médicale informe régulièrement la population dans des communiqués qui se veulent rassurant :

*"Dans la très grande majorité des cas, la maladie se termine par la guérison. On a malheureusement enregistré un certain nombre de décès dus surtout à des complications pulmonaires (broncho-pneumonie). Il s'agit vraisemblablement dans ces cas d'infection secondaire"*<sup>150</sup>

---

<sup>142</sup> Entretien avec M. Fritz Ammon, Genève

<sup>143</sup> (20)

<sup>144</sup> (28)

<sup>145</sup> (29)

<sup>146</sup> (20)

<sup>147</sup> (2), p. 488

<sup>148</sup> (5)

<sup>149</sup> (30), p.514

<sup>150</sup> Tribune de Genève, le 28 août 1918

L'affection doit être prise au sérieux et le malade doit garder le lit. Un dicton souligne l'importance de s'aliter dès les premiers symptômes *"à son début grippe promenée conduit souvent au cimetière !"*<sup>151</sup>

La fièvre élevée peut s'accompagner de manifestations de délire. Il est léger quand la température est élevée, il augmente souvent quand la température baisse, les malades délirent à froid, explique le Dr Folley de Paris dans la Revue suisse de Médecine. Il ajoute des sensations angoissantes de fin prochaine, de tristesse et de violentes crises de larmes font partie des symptômes de l'influenza<sup>152</sup>. L'influenza est souvent accompagnée d'une période de dépression, d'asthénie, *"pouvant confiner à la mélancolie"*<sup>153</sup>. Un travail sur les délires infectieux à la clinique médicale de Genève signale *"l'observation en ville des cas où les malades non surveillés se jetaient par les fenêtres"*. Aucune autre maladie que la grippe de 1918 ne s'accompagne de symptômes délirants<sup>154</sup>. Effectivement la presse relate plusieurs suicides de grippés :

*"Atteint de la grippe et soigné isolément en raison de son état d'agitation, un malade, Louis M, 25 ans, Neuchâtelois, s'est pendu au tuyau du radiateur"*<sup>155</sup>

*"Aux Pâquis, une jeune homme qui était gravement atteint de la grippe, s'est jeté dans la rue depuis la fenêtre de sa chambre située au 4<sup>ème</sup> étage (...)"*<sup>156</sup>. *"M.A. qui s'était précipité par la fenêtre de sa chambre, au 4<sup>ème</sup>, (...) est décédé mardi soir, à l'Hôpital cantonal où il avait été transporté"*.<sup>157</sup>

*"...Près de Lugano, l'avocat Laghi, atteint de la grippe, dans un accès de fièvre, s'est suicidé en se coupant la gorge avec un rasoir"*.<sup>158</sup>

La fréquence des formes foudroyantes est l'une des particularités de cette épidémie. Une des formes malignes de l'influenza est l'asphyxie, qui survient vers le 7<sup>ème</sup> ou le 8<sup>ème</sup> jour avec une aggravation subite. Elle confère une couleur cyanosée au visage et aux extrémités du malade (*"la cyanose précoce des extrémités"*), qui précède de quelques heures une mort certaine.

---

<sup>151</sup> (31)

<sup>152</sup> (32)

<sup>153</sup> (33)

<sup>154</sup> (33)

<sup>155</sup> Tribune de Genève, le 1 août 1918

<sup>156</sup> Tribune de Genève, le 30 octobre 1918

<sup>157</sup> Tribune de Genève, le 1 novembre 1918

<sup>158</sup> La Suisse, le 10 octobre 1918

## 14. La prévention

Le Service fédéral de l'hygiène publique suggère d'améliorer l'état de nutrition de la population, comme le meilleur moyen de combattre les conséquences de l'épidémie. Il demande aux administrations fédérales d'augmenter provisoirement la ration de pain, de graisse, de lait et de fromage. Une suggestion rejetée pour l'ensemble de la population, mais acceptée pour les convalescents de l'influenza qui peuvent réclamer, sur présentation d'un certificat médical, des cartes supplémentaires de ravitaillement<sup>159</sup>.

Il est certain qu'en 1918, il n'existe pas de mesures prophylactiques vraiment efficaces contre la grippe et les communiqués le confirment :

*"Il n'existe pas de procédés qui mettent à coup sûr à l'abri de l'infection"*<sup>160</sup>.

précise le service d'hygiène, en ajoutant que :

*"le mode de propagation de cette maladie frappe d'inefficacité la plupart des moyens prophylactiques dont nous disposons contre d'autres affections transmissibles"*.<sup>161</sup>

La Polyclinique médicale rappelle quelques mesures de protection individuelles dans la presse, soulignant le mode de transmission de la maladie :

*"la maladie se propage directement d'individu à individu. Les linges souillés, les mouchoirs de poche en particulier, peuvent aussi servir d'agent de transmission. (...) on admet que les germes de la maladie ne se trouvent pas dans l'air, mais qu'ils se rencontrent surtout dans les crachats des maladies et dans les sécrétions du nez et de la gorge."*<sup>162</sup>

Le Département vaudois de l'intérieur communique également :

*"La transmission s'opère d'homme à homme par l'intermédiaire des malades ou des convalescents porteurs de germes. Les malades crachant peu ou pas du tout, les gouttelettes de salive paraissent être la cause principale d'infections"*.<sup>163</sup>

Le Département de justice et police précise dans son communiqué de février 1920:

*"que les précautions qui permettent d'échapper à la grippe ou d'en prévenir les complications (...) sont essentiellement d'ordre individuel, car la nature de la grippe rend illusoire des mesures de prophylaxie administratives qui*

---

<sup>159</sup> (34), p. 61

<sup>160</sup> Tribune de Genève, le 20 août 1918

<sup>161</sup> Tribune de Genève et la Suisse, le 20 juillet 1918

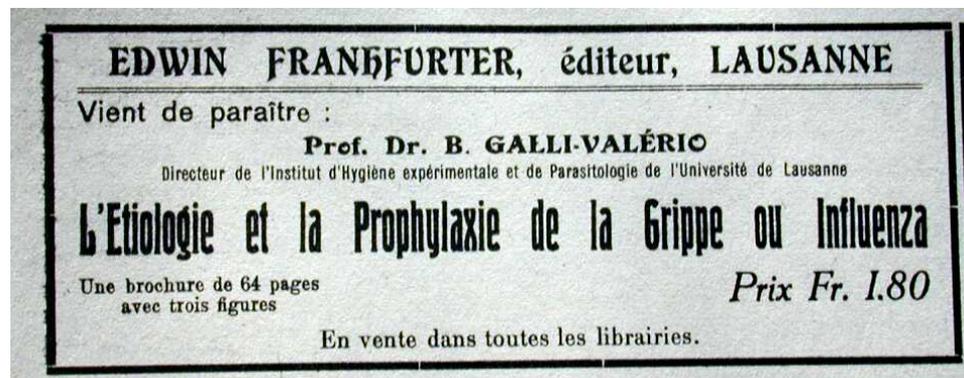
<sup>162</sup> Tribune de Genève, le 28 août 1918

<sup>163</sup> Tribune de Genève, le 11 juillet 1918

*jouent un rôle de premier plan dans la lutte contre d'autres maladies transmissibles"*<sup>164</sup>.

Editée par un médecin, le Dr Galli-Valerio, la brochure "L'étiologie et la prophylaxie de la grippe ou influenza" est distribuée largement dans la population. Elle est envoyée sur simple demande écrite en joignant un timbre-poste pour la réponse<sup>165</sup>. Elle explique que :

*"la propagation se fait d'homme à homme par des gouttelettes de salive expulsées en grandes quantités par les malades au moment de l'expectoration. Ces gouttelettes infectent, soit en arrivant directement sur les lèvres et dans la bouche et peut-être la conjonctive, soit en se déposant sur les mains qui infecteront après, si portées à la bouche ou employées pour toucher des aliments."*<sup>166</sup>



Les véhicules de la contagion sont les gouttelettes de salive ou de mucus que le malade porteur de germe expectore autour de lui en éternuant, en toussant ou même simplement en parlant<sup>167</sup>. Dans son communiqué du 19 octobre 1918<sup>168</sup>, le service d'hygiène de Genève rappelle :

*"à la population que la propagation de la grippe peut être efficacement combattue en se conformant exactement aux prescriptions (...)*

- *Eviter d'approcher inutilement les personnes atteintes qui constituent essentiellement le véhicule du contact.*
- *Observer minutieusement le soin de la propreté du corps, des vêtements, et de l'habitation*
- *Soigner la propreté de la bouche et de la gorge, au moyen de gargarismes fréquents.*
- *Laver à l'eau bouillante le linge, les objets de toilettes et les ustensiles, qui ont servi aux malades.*

<sup>164</sup> Journal de Genève, le 15 février 1920

<sup>165</sup> Feuille, le 18 novembre 1918

<sup>166</sup> La Suisse, 14 octobre 1918

<sup>167</sup> (16)

<sup>168</sup> Tribune de Genève, le 19 octobre 1918

- *S'assurer autant que le permettent les circonstances, une alimentation saine et suffisante.*
- *S'abstenir de tout excès de veille prolongée et d'une manière générale de tout surmenage.*
- *Eviter de participer à des rassemblements.*

Il est recommandé d'isoler les malades et de les placer dans des locaux spacieux "car l'encombrement augmente d'une façon très sensible la contagiosité et la virulence"<sup>169</sup>. Une déclaration qui ne semble pas être suivie dans tous les cantons, si l'on regarde la photographie de l'hôpital de fortune de Zurich (voir photo) ! Un praticien souligne que "contrairement aux conceptions profanes, la vie dans les pièces renfermées par crainte de l'air favorise l'infection au lieu de l'éviter", il recommande les bains de propreté avec "savonnage du corps et de la chevelure", une habitude d'hygiène loin d'être quotidienne à cette époque<sup>170</sup>.

Le courrier des lecteurs est abondant en recommandations diverses et mesures préventives. Commençons par les plus extravagantes, notamment la suggestion d'un lecteur de sortir et de passer outre à l'interdiction de réunions et la fermeture des lieux publics:

*"Pour se préserver de la contagion, on avait adopté un système qui avait donné de bons résultats. On sortait dans la rue, on allait au théâtre, au café, etc. ayant à la bouche un fume-cigarette, petite pipe ou simplement un cure-dent en plume, dont le creux était rempli de camphre en pierre. En respirant, on respirait ce camphre qui n'a pas l'air de faire le bonheur des microbes du "dengue". Dans les appartements, on avait des vases, tels que bocaux, cuvettes, dans lesquels on mettait des feuilles d'eucalyptus trempées dans de l'eau. A mesure que celle-ci s'évaporait, l'odeur d'eucalyptus se répandait dans la chambre ce qui, on l'assurait, était bon pour tuer les microbes"<sup>171</sup>.*

Le tabac et ses odeurs semblent décidément très prisés pour la prévention. Un article paru dans le Démocrate, le journal de Delémont, repris dans La Suisse relate les observations faites dans les fabriques de tabac, car le personnel des manufactures de cigares a été préservé de l'épidémie. M. Burrus admet :

*"(...) que l'atmosphère de nos fabriques, non seulement imprégnée de l'odeur du tabac, mais encore saturée de fines poussières ou de molécules nicotineuses, agisse sur l'organisme comme un désinfectant, au grand détriment des microbes et autres germes malfaisants qui voudraient s'y implanter"<sup>172</sup>.*

La prévention individuelle est malaisée, la Société de médecine recommande d'observer une hygiène buccale minutieuse et d'user largement des gargarismes

---

<sup>169</sup> Tribune de Genève, le 7 juillet 1918

<sup>170</sup> (35)

<sup>171</sup> La Suisse, le 12 juillet 1918

<sup>172</sup> La Suisse, le 6 août 1918

antiseptiques<sup>173</sup>. Les gargarismes et les lavages de gorges sont amplement recommandés, mais l'incertitude transparait avec l'emploi du conditionnel quant à l'efficacité du créosote :

*"On fera bien de procéder à des lavages fréquents de la bouche et des gargarismes antiseptiques. Dans ce but, on emploiera soit une solution à 1 pour 1000 de permanganate de potasse (...), soit de l'eau oxygénée (...), soit du perborate de soude) soit enfin de l'alcool de menthe. (...). Un certain nombre de médecins recommandent l'usage de créosote qui paraît donner de bons résultats"*<sup>174</sup>.

*"Aseptiser les voies respiratoires et digestives supérieures au moyen d'inhalation et de gargarismes antiseptiques appropriés. L'usage de produits divers, au thymol, au formol, à l'acide salicylique, à l'eucalyptus est indiqué dans ce but"*<sup>175</sup>.

*"l'ingestion de bleu de méthylène en cachets, et surtout l'emploi du créosote à petite dose en lavements ..."*<sup>176</sup>

Tout au long de l'épidémie de grippe espagnole, la presse romande revient sur les effets controversés des vapeurs nitriques. Cette méthode par fumigation a été expérimentée par Gayton Morean, un chimiste français en 1775:

*"Il préconisa les fumigations acides lors des épidémies. C'est ainsi qu'il désinfecta de façon parfaite, par les vapeurs émanant de la décomposition du sel marin par l'huile de vitriol, la cathédrale de Dijon empestée par l'exhumation des cadavres qu'on y avait enterrés. Dès lors, les médecins anglais (...) employèrent avec le plus grand succès un moyen analogue pour purifier leurs hôpitaux, leurs prisons et leur flotte. Grâce aux vapeurs d'acides nitreux, ils réussirent à détruire radicalement la contagion des fièvres malignes (...)".*<sup>177</sup>

*Les vapeurs nitreuses sont souveraines pour faire disparaître les mauvaises odeurs et la condition qu'on peut employer ces fumigations dans les salles habitées sans aucun inconvénient pour les malades pas plus que pour le personnel (...) les vapeurs nitreuses sont à la fois denses et sensiblement plus légères que l'air, ce qui fait qu'au bout d'un instant toute la pièce est remplie, du plafond jusque dans les moindres recoins"*<sup>178</sup>

Le médecin directeur du Service de l'hygiène a réagit à la publication de ces lettres, et met en garde la population contre les dangers que présente l'emploi de vapeurs nitreuses. Il signale des accidents graves et attire l'attention du public sur les risques liés à l'emploi de cette méthode<sup>179</sup>. Le Dr Robert Odier se sentant

<sup>173</sup> (36)

<sup>174</sup> Tribune de Genève, le 27 juillet 1918

<sup>175</sup> Tribune de Genève, 20 août 1918

<sup>176</sup> La Suisse, le 4 novembre 1918

<sup>177</sup> Journal de Genève, le 26 octobre 1918

<sup>178</sup> Journal de Genève, le 26 octobre 1918; et La Suisse, le 24 octobre 1918, lettre du Dr Odier

<sup>179</sup> La Suisse, le 12 novembre 1918

discrédité répond par voie de presse et "*certifie que les vapeurs nitriques sont sans danger, aussi bien pour les malades que pour les gens biens portant*"<sup>180</sup>. Le Dr Odier se réfère aux publications scientifiques du médecin extraordinaire de S.M. Britannique et insiste sur les bons résultats obtenus en Grande-Bretagne. En février 1919, le doute plane toujours sur les vapeurs nitreuses. Leur bienfait est contesté car "*aucune expertise sur le sujet n'a été publiée, ni portée par la voix de la presse à la connaissance du public*"<sup>181</sup>. La somme de Fr. 500.- est mise à la disposition du Dr Odier pour effectuer des recherches sur les effets des vapeurs : la substance est-elle nocive ? s'agit-il d'un "*remède préservateur, efficace, arrêtant et neutralisant les effets de cette cruelle épidémie ?*"<sup>182</sup>

Une circulaire des services sanitaires vaudois adressée aux autorités et aux médecins demande de "*lutter avec la plus grande énergie contre l'idée qui tend à s'accréditer que l'alcool à grosse dose est un préservatif contre l'influenza*", même s'il peut être utile pendant la fièvre quand le malade ne peut s'alimenter<sup>183</sup>. Une autre communication médicale déplore l'usage courant dans le public de l'alcool à haute dose et ses effets néfastes surtout au début de la grippe<sup>184</sup>. Pourtant, tous ne sont pas de cet avis, car en Angleterre les "*petites doses stimulantes d'alcool*" semblent avoir donné de bons résultats, et l'alcool est considéré comme un excellent remède contre la grippe<sup>185</sup>. Certaines gripes "*alcoolisées dès le début peuvent tourner court*"<sup>186</sup>. La publicité ne se prive pas de vanter les effets de certains alcools.



Le vaccin a été amplement utilisé en Grande-Bretagne, mais tarde à faire son apparition en Suisse. Ce n'est qu'en décembre 1918 que la presse annonce la découverte d'une préparation semblable à un vaccin produite par l'Institut suisse des vaccins et des sérums à Berne. Des essais sont menés dans les hôpitaux de la capitale et dans l'armée.

<sup>180</sup> Tribune de Genève, le 9 novembre 1918

<sup>181</sup> La Suisse, le 15 février 1919; et Journal de Genève, le 14 février 1919

<sup>182</sup> La Suisse, le 15 février 1919; et Journal de Genève, le 14 février 1919

<sup>183</sup> (27)

<sup>184</sup> (37)

<sup>185</sup> (15)

<sup>186</sup> (30), p. 516

*"Ces expériences ont donné de bons résultats. Jusqu'ici, aucune des personnes inoculées n'a été atteinte par la maladie. Le nouveau remède étant absolument inoffensif on vient de procéder à des essais sur une plus grande échelle en vaccinant les hommes du 54<sup>ème</sup> régiment d'infanterie. (...) Le vaccin est administré en deux fois et à 10 jours d'intervalle".<sup>187</sup>*

L'épidémie diminue et ce n'est qu'à la 3<sup>ème</sup> vague que la presse parle à nouveau brièvement du vaccin dans un communiqué de l'Office sanitaire fédéral *"Les vaccinations contre la grippe ont été opérées, mais on ne possède encore aucun résultat permettant de juger de l'efficacité du remède"*<sup>188</sup>. En 1920, la question des vaccinations n'est toujours pas tranchée *"il ne semble pas qu'elles puissent exercer une action nocive, mais leur action préventive est loin d'être démontrée"*<sup>189</sup>. Les autorités sanitaires souhaitent attendre le résultat d'autres expériences avant de recommander officiellement leur emploi.



Le masque de protection, dont le port est obligatoire aux Etats-Unis *"aussi bien dans la rue que dans les maisons de commerces, les tramways, etc."*<sup>190</sup>, a un succès mitigé en Suisse. Les soldats américains ne s'en privent pas pour débarquer en Europe:

<sup>187</sup> La Suisse, le 12 décembre 1918

<sup>188</sup> Journal de Genève, le 14 février 1919

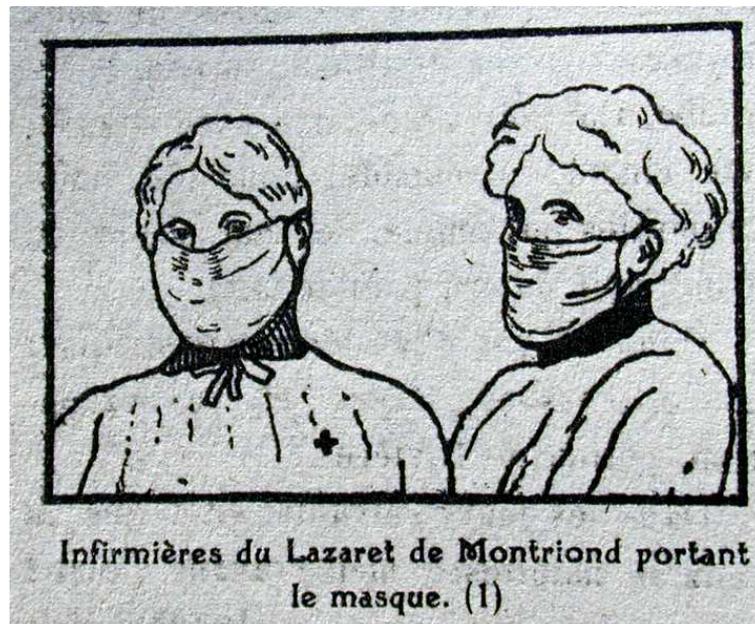
<sup>189</sup> (21)

<sup>190</sup> (38)

*"Les soldats américains traversant l'Atlantique sont actuellement munis de masques spéciaux imprégnés d'une substance chimique désinfectante. Les résultats obtenus ont été très satisfaisants"<sup>191</sup>.*

Le Dr Betchov, médecin de Sanatorium en Valais a trouvé l'argument métaphorique pour motiver son personnel à porter le masque *"Quand on n'ouvre son parapluie qu'après avoir marché quelques minutes sous l'averse, le fait qu'on est mouillé ne prouve pas que le parapluie ne protège pas contre la pluie"<sup>192</sup>*. Le Dr Messserli, directeur du Service d'hygiène de la commune de Lausanne a exigé du personnel sanitaire, au lazaret provisoire de Montriond de mi-juillet à la mi-août 1918 le port d'un masque et d'une blouse fermée pour soigner les grippés. La presse relate l'excellence des résultats ainsi obtenus, car *"aucune infirmière de Montriond n'a été contaminée*. De Paris, le Dr Vincent de l'Académie de médecine explique comment se préserver de la grippe, son masque semble différer légèrement de la version courante. Il recommande:

*"à toutes les personnes se trouvant en contact avec des malades le port d'une sorte de cagoule constituée par des compresses de gaze et un viseur transparent, destiné à mettre à l'abri, les yeux, la bouche et le nez. (...) Le port de ce simple appareil, que chacun peut se fabriquer aisément, en emboîtant le tissu protecteur sur une carcasse métallique légère, garantit parfaitement contre le danger de la contagion"<sup>193</sup>.*



**Infirmières du Lazaret de Montriond portant le masque. (1)**

La masque a fait ses preuves en Mandchourie lors de l'épidémie de peste pulmonaire, les médecins japonais qui le portent (avec des lunettes)<sup>194</sup> ont complètement échappé à l'infection<sup>194</sup>. Un autre article médical fait référence à

<sup>191</sup> La Suisse, le 4 novembre 1918

<sup>192</sup> (28)

<sup>193</sup> La Suisse, le 19 octobre 1918

<sup>194</sup> (38)

cette épidémie mandchoue et insiste sur l'immunité des médecins japonais, alors que la maladie décime les médecins français et les russes *"qui par une fâcheuse témérité, ne voulaient pas le mettre"*<sup>195</sup>.

Un jeune homme garde-malade volontaire a été prié de ne pas porter son masque afin de ne pas effrayer les pensionnaires logeant dans un grand hôtel de Lausanne dont il soigne le personnel, en conséquence il attrape l'influenza<sup>196</sup>. Pour garantir une protection optimale, il est suggéré lors de visite aux malades de porter non seulement le masque, mais aussi d'une blouse aseptique, un bonnet de toile ou de caoutchouc cachant la chevelure, et des gants de caoutchouc pour les mains<sup>197</sup>. On imagine la surprise des malades recevant des visites ainsi accoutrées !

Dans la société médicale de Genève lors de la séance supplémentaire du 24 octobre 1918, les avis sont partagés. Un médecin explique qu'il est pénible de travailler avec un masque constamment sur le visage et que le personnel rechigne à le porter. Ses collègues répondent qu'un *"voile à la turque"* est suffisant, d'autres soutiennent que le masque confère une fausse sécurité<sup>198</sup> et comporte des risques :

*"Par les temps froids, il expose les voies respiratoires à des changements très brusques de température. Il est donc indiqué, après avoir porté un masque, de ne pas aller à l'air vif sans se préserver un moment la bouche et le nez avec un mouchoir. Le masque est dangereux lorsque aucune marque ne distingue le recto du verso. Il peut être facilement mis à l'envers et une collection de bacilles placée sur le visage, ce qui n'est pas précisément le but recherché. Le masque est dangereux également lorsqu'il n'a pas de compresses d'ouate. Il possède encore une certaine efficacité, à condition d'être employé vaporisé d'une essence, aromatique ou non, eucalyptus, menthol, et stérilisé très souvent. Le masque est aussi dangereux lorsqu'il est considéré comme préventif exclusif de la grippe. Il procure une fausse sécurité et l'on s'infecte trois fois pour une..."*<sup>199</sup>

Au sein de la population, le port du masque surprend :

*"Les premiers masques contre la grippe ont fait, hier, leur apparition"*<sup>200</sup>.

*"On a beaucoup remarqué mardi, en ville, un quidam qui se promenait le visage recouvert d'un masque protecteur contre la grippe. Cet appareil a une certaine analogie avec les muselières. Cet exemple sera-t-il suivi ?"*<sup>201</sup>

---

<sup>195</sup> (39)p. 445

<sup>196</sup> (40)

<sup>197</sup> (35)

<sup>198</sup> (28)

<sup>199</sup> La Suisse, 14 octobre 1918

<sup>200</sup> Journal de Genève, le 31 octobre 1918

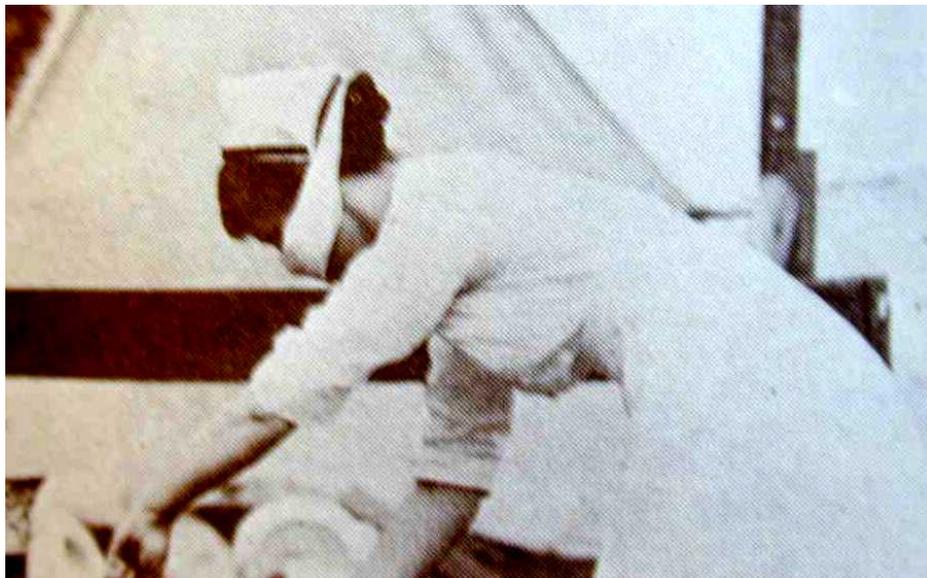
<sup>201</sup> Tribune de Genève, le 1 novembre 1918

Un lecteur qui a vécu l'épidémie de peste en Mandchourie insiste sur les recommandations de port de masque. Il le suggère aux médecins, au personnel sanitaire des hôpitaux, et des casernes. Mais sa lettre demande aussi :

*"Les chiens pouvant également propager l'épidémie, ne pourrait-on pas interdire aux propriétaires d'attacher leurs chiens dans les lieux publics, tels que cafés, restaurants et autres"<sup>202</sup>.*

Le journal satyrique Gugus s'empressera de parler de faire porter un masque aux chiens ! Une revue médicale ironise sur le look des Anglais portant le masque qui

*"ont l'air d'être munis de muselière, ce qui est désobligeant, mais ils la portent avec le beau sang-froid de gens qui savent ce qu'ils font et ont réfléchi avant de s'affubler de la sorte"<sup>203</sup>.*



---

<sup>202</sup> La Suisse, le 29 juillet 1918

<sup>203</sup> (38)

## 15. Remèdes et soins

Au début du 21<sup>ème</sup> siècle, il n'existe aucun remède spécifique contre l'influenza. Comme le souligne un article paru dans la revue suisse de médecine *"dans toutes les épidémies d'influenza, la thérapeutique a été faite un peu à l'aventure, un peu au gré et aux inspirations de chacun"*<sup>204</sup>, voilà qui est rassurant ! Chacun propose son remède, sa technique, et écrit à la presse pour les faire connaître.

Les remèdes "naturels" semblent être en vogue, les bienfaits de l'oignon nous reviennent même d'Outre-mer:

*"Il est un remède qui a fait largement ses preuves comme remède et préservatif de la terrible maladie. Toutes les personnes qui aspirent fortement l'odeur de l'oignon ont été presque instantanément guéries. Les gens qui mangent régulièrement de l'oignon cru sont, et d'après de minutieuses recherches, tout à fait immunisés. On y considère du reste l'oignon comme une panacée universelle"*<sup>205</sup>.

Une "personnalité médicale" comme l'indique l'article préconise les exercices respiratoires pour guérir la grippe. Une méthode simple et naturelle :

*"Il est extrêmement facile d'enrayer la maladie dans sa période de début. Pour cela quelques minutes d'exercices respiratoires suffisent. Cette méthode vise à emmagasiner dans le corps "une ration supplémentaire" d'oxygène (...) Cet oxygène tout en donnant un coup de fouet à l'organisme, détruira une quantité importante de déchets se trouvant dans la circulation et permettra ainsi au système de défense de concentrer tous ses moyens pour lutter d'une façon plus intense contre le virus de la grippe. (...) Le malade se tiendra debout et remplira complètement ses poumons d'air en respirant par le nez. Cet air il le gardera le plus longtemps possible, quarante, et même soixante secondes, selon la capacité individuelle ; puis le malade l'expulsera en ayant soin de vider ses poumons autant que faire se peut, après quoi une nouvelle inspiration remplira les alvéoles pulmonaires comme précédemment. Cet exercice doit durer dix et même quinze minutes, et être répété deux fois par jour, matin et soir, voire même trois fois dans les cas où la maladie s'est déjà fortement développée. Nous garantissons ce mode de traitement, qui donne d'admirables résultats, à condition d'être exécuté ponctuellement."*<sup>206</sup>

La Tribune de Genève publie au pic de la deuxième vague de l'épidémie sous le titre Remède efficace contre la grippe, une recette bien particulière :

*"Prendre un cachet d'aspirine, puis 2 heures après, faire une infusion de fleurs de sureau et de fleurs de bourrache. Faire cuire une tête de pavot, avec ses graines, pendant 10 minutes dans un peu d'eau. En se servant*

---

<sup>204</sup> (30), p. 515

<sup>205</sup> Tribune de Genève, le 20-21 octobre 1918

<sup>206</sup> La Suisse, le 17 juillet 1918

*d'une passoire, verser le tout dans une tasse, pas trop petite, ajouter du sucre et une cuillère à soupe de bon cognac, et boire bien chaud. Se mettre au lit, et 1 heure après, prendre de nouveau un cachet d'aspirine. Le lendemain matin, prendre une forte cuillère à café de jus d'herbe (...). La grippe est généralement vaincue après ce traitement. Les personnes atteintes d'une maladie de cœur peuvent supprimer la tête de pavot.*<sup>207</sup>

Il ressort très clairement des articles scientifiques que la population a besoin d'être rassurée. Dans la Revue suisse de médecine, un médecin recommande l'administration de bleu de méthylène, en ingestion ou injection, et conclut :

*"la confiance qu'il donne aux malades qui devant leurs urines bleues sont persuadés qu'un traitement actif leur a été institué, permet au médecin de respecter l'adage "primum non nocere", en évitant une médication offensive"*<sup>208</sup>.

Les soins par injection de térébenthine reviennent plusieurs fois dans la presse pendant l'épidémie :

*"Dans le cas d'infection généralisée et très grave, l'abcès de fixation de Fochler (injection dans la cuisse d'essence de térébenthine, qui provoque un abcès qui attire l'infection) a donné aussi des succès. Dès le mois d'août dernier, d'heureux résultats ont été obtenus en Suisse par ce procédé"*<sup>209</sup>.

*"Annonçons que de nombreux malades qui avaient été traités par une nouvelle méthode découverte de notre concitoyen, M. Henry Spahlinger, ont été guéris complètement en un laps de temps très restreint. (...) Cette méthode, actuellement essayée dans toute la Suisse, est basée sur la destruction de germes pathogènes par l'essence de térébenthine introduite directement dans la circulation. (...) Les expériences du laboratoire de M. Spahlinger ont démontré l'efficacité de l'essence de térébenthine dans les maladies microbiennes absolument rebelles à d'autres traitements. C'est une méthode thérapeutique administrable."*<sup>210</sup>

*"M. Henry Spahlinger, directeur de l'institut bactériologique à Genève, a pu établir l'efficacité des injections intraveineuses d'essence de térébenthine (...) dès 1913 (...). Pour combattre l'épidémie actuelle, il a mis sa méthode à la disposition des quelques médecins qui ont obtenu d'excellents résultats dans le traitement de tous leurs cas de grippe"*<sup>211</sup>

Un professeur de la Faculté de médecine de Lyon est envoyé en mission officielle en Suisse pour étudier les mesures prises pour combattre la grippe. Il rencontre à Genève M. Henry Spahlinger pour s'entretenir avec lui des traitements au moyen

---

<sup>207</sup> Tribune de Genève, le 18 août 1918

<sup>208</sup> (30), p. 517

<sup>209</sup> La Suisse, le 4 novembre 1918

<sup>210</sup> Genève, le 13 août 1918

<sup>211</sup> Journal de Genève, le 8 août 1918

d'injections intraveineuses de térébenthine, et la presse relate *"M. le professeur Pic se déclare partisan de cette méthode (...). Elle vise la destruction immédiate du virus. C'est une sorte de stérilisation totale ou partielle de l'organisme"*<sup>212</sup>.

Un médecin de la Société médicale française des hôpitaux signale :

*"les bons résultats obtenus par des injections intraveineuses d'urotropine. (...) Les heureux effets de l'urotropine sont dus en partie à ce qu'elle se décompose dans l'organisme en donnant du formol, qu'on retrouve nettement dans l'air expiré et dans certaines humeurs du malade, c'est ce qui en fait un excellent antiseptique interne"*<sup>213</sup>.

Une lettre d'un médecin de Berne est publiée dans la presse genevoise, suggérant un remède :

*"Dès les premiers symptômes de la "grippe", on fera bien de se faire frotter la gorge, le dos et la poitrine avec de la teinte d'iode pure. Mais avant on doit se faire frictionner les mêmes parties du corps avec de la quinine diluée dans de l'alcool pur. L'effet est instantané (...). Lorsqu'on aura transpiré, après ces remèdes, on devra fermer portes et fenêtre et changer immédiatement de flanelle"*<sup>214</sup>.

Le bureau de presse de l'état-major annonce, le 30 juillet 1918, que du néo-salvaran va être livré à la population civile et à la troupe.

*"Le néo-salvaran, produit par les fabriques de couleurs de Hoechst, est connu comme un remède spécial contre la grippe. Les stocks de ce remède commençant à s'épuiser en Suisse, le ministère de la guerre de Prusse, pressenti par la direction de l'armée, a consenti à faire adresser immédiatement à notre service sanitaire quelques milliers d'ampoules de néo-salvaran"*<sup>215</sup>.

Les témoignages ont évoqué les compresses d'eau sédative sur les poignets<sup>216</sup>, les colliers de camphre (*"je sens encore l'odeur, tellement c'était fort"*)<sup>217</sup>, et les pastilles de quinquina<sup>218</sup>.

On fait recourt à toutes sortes de soins, méthodes diverses pour éviter l'influenza ou pour s'en soigner. Mais il reste toujours en usage *"les procédés plus classiques : la saignée dans les cas de grippe asphyxiante, les grands bains chauds à 40 degrés."*<sup>219</sup>

---

<sup>212</sup> La Suisse, le 5 octobre 1918

<sup>213</sup> La Suisse, le 4 novembre 1918

<sup>214</sup> La Suisse, le 31 juillet 1918

<sup>215</sup> La Suisse, le 30 juillet 1918

<sup>216</sup> Entretien avec Mme M.Lincio, Genève

<sup>217</sup> Entretien avec M. Leon.L, Perroy

<sup>218</sup> Entretien avec Mme L.Bici, Gimel

<sup>219</sup> La Suisse, le 4 novembre 1918

Dans l'armée, les remèdes sont nettement plus radicaux : *"Parmi les remèdes employés à l'armée et qui ont produit de bons effets, on signale la saignée et la transfusion d'eau salée"*<sup>220</sup>. La saignée est abondante, un médecin la recommande *"copieuse, 500 à 700 gr. quelques malades ont subi jusqu'ici 4 saignées de 500 gr. en 4 jours"*<sup>221</sup>. Une quantité qui se passe de commentaires !

Le corps médical réagit aux nombreux remèdes, publicités, mesures prophylactiques qui envahissent la presse. Un article de la Revue suisse de médecine conclut qu'aucun médicament ne donne réellement satisfaction. L'urotropine et le néo-salvaran ne seraient pas inoffensifs, ce dernier a *"lamentablement échoué"*<sup>222</sup>, il est une *"saleté"* dans la lutte contre l'influenza; la quinine est dangereuse<sup>223</sup>. Seules les injections de térébenthine sous la peau dans la cuisse, ont donné *lieu "à de véritables résurrections dans des cas désespérés"*<sup>224</sup>. Certains articles sont explicites :

*"quant aux autres préservatifs préconisés dans les annonces des journaux, ils semblent ne faire du bon qu'à leur fabricant dont ils emplissent le porte-monnaie"*<sup>225</sup>.

*"les remèdes paraissent ne pas avoir donné toute satisfaction, que leurs noms se terminent en "ine", "ol" ou en "yl", les produits n'ont malheureusement pas pu arrêter la marche (..) de l'affection grippale et de ses complications"*<sup>226</sup>.

Après deux ans d'épidémie, la société de médecine interpelle les autorités pour exercer *"une surveillance rigoureuse sur la réclame en faveur des produits préconisés par les journaux comme spécifiques de la grippe et qui n'ont as d'autre but dans la plupart des cas que d'exploiter la crédulité du public"*<sup>227</sup>.

---

<sup>220</sup> La Suisse, le 20 juillet 1920

<sup>221</sup> (41)

<sup>222</sup> (37)

<sup>223</sup> (42)

<sup>224</sup> (30), p. 517

<sup>225</sup> (43)

<sup>226</sup> (20)

<sup>227</sup> (21)



Il a été remarqué que les épidémies de grippe espagnole sévissaient aux changements de saisons. Afin de prévenir la maladie, il a été lancé sur le marché une foule de nouveaux produits et de drogues, qui ne peuvent rivaliser avec le

# LYSOL

## FRANÇAIS

qui a donné ses preuves en médecine, chirurgie, agriculture, hygiène privée et publique; comme désinfectant, antiseptique, anticryptogame, insecticide etc., etc.

Exigez le Lysol français et évitez les contrefaçons. En vente dans les drogueries, pharmacies et à l'Agence suisse de la Sté Française de Lysol, Genève, rue des Alpes.



AUX INVENTIONS MODERNES  
**A NICOLIER**  
3, Rue des Allemands GENEVE

Désinfectant puissant, préventif  
contre la grippe espagnole

Le spécifique de la grippe espagnole  
du Dr NEBEL, se trouve au dépôt général : PHARMACIE JUNOD,  
21, quai des Bergues. T5205

## 16. Les rumeurs

La soudaineté des apparitions de l'épidémie, la rapidité de sa diffusion, l'importance des manifestations rappellent à la population la peste par analogie à sa gravité et à l'étendue des complications pulmonaires, communes aux deux affections. Une multitude de rumeurs se répandent très vite. Certaines sont mêmes colportées à l'étranger, et l'on peut lire :

*"Les bruits les plus fantastiques ont couru à l'étranger sur l'état sanitaire de la Suisse: des missions sont même venues constater sur place l'état des choses et voir si, comme certains de nos journaux l'avaient donné à entendre, il s'était produit réellement chez nous des cas de choléra ou de peste pulmonaire. Comme ces bruits se réveillent de temps à autre au grand détriment de notre pays, nous croyons utile de déclarer une fois de plus qu'il n'a été constaté jusqu'ici aucun cas de peste pulmonaire ou de choléra dans notre pays"<sup>228</sup>.*

A l'intérieur du pays également les bruits circulent et le 28 juillet 1918, la Policlinique médicale de Genève communique<sup>229</sup> :

*"Les bruits les plus fantaisistes continuent à circuler dans le public au sujet de l'épidémie actuelle. Nous pensons qu'il est de notre devoir de renseigner exactement la population. Il ne s'agit ni de peste, ni de choléra, ni de typhus exanthématique ou pétéchial, mais bien de grippe ou influenza. Ce n'est pas une maladie nouvelle, inconnue des médecins".*

Le professeur Galli-Valerio s'étonne de la confusion qui a régné longtemps non seulement au sein de la population, mais aussi chez les médecins à propos de l'origine de la maladie, les hypothèses émises sur la nature de l'épidémie ont fourvoyé un grand nombre de personnes<sup>230</sup>, et probablement motivé la circulation des ragots :

*"qu'on ne vienne pas alarmer les gens en disant : c'est une nouvelle maladie qui s'est abattue sur l'humanité, c'est une forme de peste, une infection qui provient des champs de bataille, des corps en putréfaction. Il n'y a pas un mot de vrai dans ces racontars que répandent des personnes affolées et que des esprits peu sensés sont enclins à croire et à propager"<sup>231</sup>.*

L'idée de l'influence des putréfactions des corps dans les champs de bataille réapparaît en 1920 dans un ouvrage sur la grippe<sup>232</sup>.

---

<sup>228</sup> La Suisse, le 18 août 1918

<sup>229</sup> Tribune de Genève, le 27 juillet 1918

<sup>230</sup> (15)

<sup>231</sup> (20)

<sup>232</sup> (17)

Dans le Canton de Vaud, une circulaire du médecin chef du service sanitaire évoque les "*bruits alarmants ne cessent de se répandre au sujet d'une prétendue peste pulmonaire, maladie dont la mortalité va jusqu'à 100%*", il suggère aux médecins de réconforter la population. La Société de médecine reconnaît que ces rumeurs ne sont pas dénuées de fondement, car la température du grippé peut dépasser les 40 degrés et s'accompagner d'un délire qui rappelle les atteintes de typhus. Les formes aggravées de grippe s'accompagne de cyanose des extrémités et de la face. Des symptômes qui ont pu faire naître dans les esprits la pensée qu'il s'agit du choléra voire même de la peste<sup>233</sup>. Le Professeur Galli-Valerio rappelle aussi que les épidémies de pneumonie qui sévissent dans les montagnes de Suisse allemande et la peste de Mandchourie ont des caractéristiques communes<sup>234</sup>. Voilà qui ne va pas aider à mettre fin aux ragots.

Tous les cantons ne réagissent pas de façon identique face aux rumeurs et à la gravité de la maladie. La presse genevoise signale que :

*"A Berne, le mot d'ordre est de parler le moins possible des cas graves pour ne pas inquiéter la population : cela n'empêche pas qu'on y enregistre chaque jour une moyenne d'une quinzaine de décès"*<sup>235</sup>

Avec la deuxième vague de l'épidémie en octobre, encore plus sévère, les rumeurs reprennent, la commission d'hygiène prend les devants :

*"les bruits le plus divers et les plus fantaisistes circulent actuellement. On exagère la marche de l'épidémie et le nombre des décès. Nous estimons qu'il est de notre devoir de renseigner exactement la population sur la situation actuelle"*<sup>236</sup> :

et annonce :

*"Cette recrudescence de l'épidémie donne tout naturellement lieu à toutes sortes de bruits fantaisistes. Un journal zurichois a annoncé que la dysenterie avait éclaté avec violence dans cette ville, dont plusieurs rues étaient barrées par la police"*<sup>237</sup>.

Cette information sera démentie.

---

<sup>233</sup> (14)

<sup>234</sup> (44)

<sup>235</sup> Tribune de Genève, le 15-16 septembre 1918

<sup>236</sup> Tribune de Genève, le 29 octobre 1918

<sup>237</sup> La Suisse, le 26 octobre 1918

## 17. Les réactions

A tous les niveaux de la société, les réactions sont vives. Les mesures et interdictions prises paraissent excessives pour nos voisins, par rapport au mode de propagation de la maladie.

*"Quelques spécialistes de l'étranger (...) ont déclaré que les mesures restrictives prises sont peut-être excessives. La contagion est surtout à craindre dans les rues, trains et tramways où les gens crachent par terre. Les germes se dessèchent et sont ensuite balayés par le vent et les courants d'air, puis respirés par les passants. Pour qu'au théâtre, par exemple, un spectateur s'infecte, il faudrait que son voisin éternue ou crache à proximité de son visage".<sup>238</sup>*

Les réactions sont de différents types, d'un côté la population met en doute les mesures prises par les autorités, et s'inquiète de savoir si tout a bien été prévu pour combattre le fléau. Les autorités fédérales sont questionnées par voie de presse :

*"A-t-on pris les mesures nécessaires ?" (...) La population peut-elle compter qu'à Berne on ne négligera rien (...) Peut-elle être certaine qu'on se renseignera à temps et qu'on prendra en connaissance de cause des mesures efficaces (...). Autant de questions auxquelles répondront les événements (...) mais auxquelles on serait bien aise que les autorités responsables répondissent par avance".<sup>239</sup>*

Pendant la seconde vague de l'épidémie, le ton employé dans les lettres de protestation des lecteurs durcit : *"Et que fait-on ? Rien, absolument. On ne songe même pas à désinfecter les W.C. publics, les rues. On prend des mesures ou cela ne sert à rien, et où il faudrait en prendre de sérieuses, rien. (...) voilà qui est fantastique".<sup>240</sup>*

Un citoyen souligne que ce sont les classes populaires qui ont été les plus touchées avec la mortalité la plus élevée, il rappelle ce que les autorités ont fait :

1. Elles ont interdit certaines réunions
2. Elles ont réuni une commission de médecins "compétents" et ont déclaré tranquillement qu'il n'y avait qu'à continuer, probablement, puisqu'ils n'ont rien fait d'autre. (...)

*Nos usines sont dépeuplées petit à petit, non seulement quelques hommes meurent, mais encore quelques femmes et quelques enfants. Et il est certain qu'on ne prendra des mesures sérieuses que lorsque la "société comme il faut" aura été atteinte".<sup>241</sup>*

---

<sup>238</sup> La Suisse, le 5 octobre 1918

<sup>239</sup> La Suisse, le 27 septembre 1918

<sup>240</sup> Tribune de Genève, le 1 novembre 1918

<sup>241</sup> Tribune de Genève, le 1 août 1918

Cette rumeur est aussi relevée dans la presse médicale, qui précise que l'influenza atteint :

*"tous les rangs de la société, aucune profession, aucune condition sociale ne met à l'abri. (...) on aurait pu croire que la grippe atteignait seulement les classes populaires, et on n'était pas loin de faire jouer un rôle prépondérant à la sous-alimentation publique. Rien n'était moins exact, et la poussée d'octobre - novembre a frappé dans une proportion supérieure la classe aisée, l'a bien montré. Si cette partie de la population a été plus ou moins épargnée en été, c'est sans nul doute parce que, à cette époque, une grande partie était à la campagne"<sup>242</sup>.*

Relevons encore que la Ligue des ménagères de Genève qui adresse une lettre au Conseil fédéral l'invitant à prendre des mesures notamment pour :

*"1. obliger les industriels à chauffer convenablement les locaux où travaillent leurs ouvriers;  
2. Organiser dans chaque commune des équipes pour désinfecter chaque jour les escaliers des maisons locatives, les ateliers, usines, cafés, théâtres, cinémas, établissements publics (...)"<sup>243</sup>.*

La composition de la commission médicale fait aussi l'objet d'un courrier des lecteurs, l'ouverture prochaine d'un hôpital de secours va permettre aux pauvres d'être soignés plutôt que d'être refusés par l'hôpital débordé. La composition de la commission sera donnée dans la presse quelques jours plus tard, et l'hôpital de secours sera effectivement ouvert.

Les médecins aussi se plaignent, mais de la population : *"de l'ignorance et de la légèreté de la masse du public, l'incompréhension des nécessités d'isolement, de prophylaxie, prolongent depuis plus de 6 mois une épidémie dont la durée habituelle ne dépasse pas 6 semaines".* L'auteur suggère la désinfection des chemins de fer (*"grande cause de diffusion et de pérennité de l'épidémie"*) et des transports séparés pour les militaires et les civils grippés. Une action qui pratiquement n'est toutefois pas simple d'application<sup>244</sup>.

Une lettre souligne les demi-mesures prises par les autorités. Les cultes, réunions et assemblées sont interdits, mais

*"on a laissé aux tramways, bateaux et chemins de fer la latitude d'empiler les voyageurs le dimanche à l'aller et au retour. (...) Le microbe de la grippe tombe-t-il sous le coup de la loi sur le repos hebdomadaire ? Dans ce cas autorisons les cultes, réunions et concerts en plein air le dimanche, aussi bien que les empilées dans les transport"<sup>245</sup>.*

---

<sup>242</sup> (2), p. 488

<sup>243</sup> La Suisse, le 6 novembre 1918

<sup>244</sup> (26)

<sup>245</sup> La Suisse, le 13 août 1918

La fermeture des écoles est une mesure dont l'efficacité n'a jamais été prouvée et d'une "valeur discutable" et les avis divergent. Mais il y a souvent plus d'inconvénient à laisser les enfants à la maison dans des milieux contaminés et encombrés que de les conserver à l'école<sup>246</sup>.

L'efficacité des mesures interdisant les réunions publiques est mise en doute à plusieurs reprises, le professeur Oltramare écrit :

*"la désinfection des locaux, le lavage des rues et toutes les mesures prophylactiques qui peuvent donner des résultats dans d'autres infections semblent inutiles contre la grippe"*<sup>247</sup>.

*"... chose curieuse, c'est dans les localités où les mesures ont été proposées, où l'on a fermé les écoles, théâtres, cinémas, cafés, perturbant ainsi profondément la vie courante, que la maladie sévit encore avec le plus d'intensité. Sans aller jusqu'à croire que ces restrictions soient la cause de la prolongation de l'épidémie, il importe en tous cas de faire remarquer que ce n'est pas dans celles-ci qu'il convient de rechercher les moyens d'atténuer l'évolution de la grippe (...)"*<sup>248</sup>.

La désinfection des rues et les restrictions de balayage font couler beaucoup d'encre, surtout concernant son manque de rigueur ou de respect. Une plainte concerne directement la non-application par les concierges de l'interdiction de balayage à sec et du battage des petits tapis. Le lecteur suggère que "le Service d'hygiène fasse exercer une surveillance et intervienne. Il devrait aussi intervenir auprès de la voirie (...)"<sup>249</sup>.

*"Malgré l'arrêté ordonnant de ne balayer rues et trottoirs qu'après avoir arrosé, de nombreux particuliers et même des employés de la voirie continuent à balayer à sec"*<sup>250</sup>

*"(...) en dépit de l'épidémie - et du bon sens - de nombreuses artères, notamment (...) ne sont jamais arrosées. Il en est de même un peu partout dans la ville."*<sup>251</sup>

Mais aussi des félicitations pour l'efficacité des services d'arrosage :

*"les services économiques, parfaitement dirigés par M. le conseiller municipal Siegenthaler, viennent de perfectionner encore leurs procédés de distribution. Un système d'arrosage antiseptique très fréquent et une extrême promptitude enlèvent à l'épidémie toutes chances d'atteindre le public"*<sup>252</sup>.

---

<sup>246</sup> (45)

<sup>247</sup> La Suisse, le 30 octobre 1918

<sup>248</sup> Journal de Genève, le 5 décembre 1918; et La Tribune de Genève, le 2 décembre 1918

<sup>249</sup> Journal de Genève, le 20 août 1918

<sup>250</sup> La Suisse et le Journal de Genève, le 9 août 1918

<sup>251</sup> La Suisse, le 28 octobre 1918

<sup>252</sup> La Suisse, le 1 août 1918

Les seules sanctions relatées par la presse sont les amendes aux deux prêtres qui ont donné une messe pendant l'interdiction. Aucune autre sanction n'est mentionnée, ni même dans les registres du Conseil d'Etat. L'amende au médecin genevois pour ne pas avoir déclaré les cas des grippe figure uniquement dans le Bulletin de l'hygiène publique.

L'abrogation des interdictions amènera des questions à la presse où transparaît l'inquiétude, notamment sur la transmission du virus par les livres que des personnes grippées auraient lus : "*(...) va-t-on remettre en circulation du jour au lendemain les bouquins délabrés qui auront traîné dans toutes les chambres et sur tous les lits ?*"<sup>253</sup>. Les craintes de la population sont exprimées dans le courrier aux quotidiens. La Tribune de Genève publie une lettre qui s'inquiète de la propagation de l'infection par les appartements et les literies des malades qui conclut :

*"j'ai vu la literie de grippés exposée sur une palissade d'un jardin. Le monde passait à côté et combien de personnes pouvaient être contaminées par cette literie pleine de microbes?"*<sup>254</sup>

Les arguments économiques amènent le syndicat des limonadiers-restaurateurs à protester à l'avance contre la fermeture des restaurants et des établissements publics. Car une fermeture en soirée à 23 heures entraînerait une diminution du gain du personnel des cafés de 33% environ<sup>255</sup>. Un autre groupe syndical réagit rapidement : la chambre syndicale des artistes musiciens, la fédération du spectacle de Genève, le syndicat des artistes lyriques et le personnel du cinéma réagit rapidement car

*"durement frappés par le chômage forcé de juillet et août, (ils) espèrent que les autorités prendront leur sort en considération et n'ordonneront pas la fermeture des établissements de spectacles, fermeture qui mettrait env. 800 personnes sur le pavé"*<sup>256</sup>.

Les manifestations de solidarités ne sont pas nombreuses. Les Samaritains et la Croix-Rouge offrent leur soutien aux grippés et à la communauté. Le journal de Genève a ouvert dans ses bureaux une souscription en faveur des familles genevoises indigentes victimes de la grippe. Chaque jour, ce quotidien annonce la somme cumulée. Une belle marque de solidarité communautaire. Solidarité qui paraît bien singulière, comme le rappelle un médecin : "*Le malade est regardé comme un pestiféré et nul ne saurait l'approcher (...). On ne va pas risquer de se contaminer en allant prêter secours. (...) Mieux vaudrait vous laisser mourir misérablement que de leur apporter le moindre réconfort. Pensez : si l'on allait tomber malade !*"<sup>257</sup>.

---

<sup>253</sup> La Suisse, le 31 juillet 1918

<sup>254</sup> Tribune de Genève, le 9 novembre 1918

<sup>255</sup> La Feuille, le 23 octobre 1918

<sup>256</sup> Journal de Genève, le 15 octobre 1918

<sup>257</sup> (46)

Pour terminer le triste tableau de la grippe espagnole relevons quelques articles dans lesquels l'humour est présent dans cette période de désastre. Des jeunes gens qui jouent aux docteurs, ce qui ne semblent pas beaucoup plaire :

*"Plusieurs jeunes gens, qui avaient offert leurs services comme samaritains, ont eu l'idée bizarre de se faire conduire en automobile et de se présenter comme médecins auxiliaires (...). Ils ont soigné un certain nombre de personnes, hommes et femmes, auxquelles ils ont prescrit des remèdes avec le plus grand sérieux. Le subterfuge n'a été connu que ces derniers jours, et les pseudo-médecins ont reçu une admonestation très sévère. Ils s'en tirent vraiment à trop bon compte, ils méritaient au moins d'être contaminés."*<sup>258</sup>

Et une lettre qui relève effectivement du bon sens et rappelle l'inutilité de l'affolement et suggère le raisonnement.

*"J'ai rencontré le bonhomme Bon-Sens et comme faire se devait, je lui ai parlé de la grippe; voilà sa réponse : Ne prends pas les choses à la légère, mais encore moins en t'affolant ! Ne crois pas tout ce que tu entends dans le tramway ou chez ta concierge, ni ce que dit le premier serbe. Il ne s'agit en effet ni de peste, ni de choléra (car dans ce cas ta concierge et toi seriez probablement déjà morts!), ni même de la dengue. (...) Raisonne un peu (...) Tu te rappelleras aussi que l'influenza de 1889 était la même chose que la grippe dite espagnole aujourd'hui. (...) Ne te crois pas obligé de te bourrer à l'avance de quinine ou d'aspirine, ni de te saouler tous les soirs. (...) ne te crois pas mort d'avance et redouble tes soins préventifs"*<sup>259</sup>

Enfin un signe de coquetterie bien française, qui manque elle de bon sens :

*"Qu'une femme passe sur nos boulevards avec un accoutrement aux couleurs les plus hétéroclites se marient agréablement aux formes les plus bizarres, qu'elle exhibe en plein hiver une poitrine découverte, qu'elle se juche sur des talons ridiculement hauts et qu'elle pare sa figure de poudres de riz d'une teinte déconcertante, le badaud parisien n'aura aucune idée de la poursuivre de quolibets, ce dont je suis enchanté pour le bon renom de la galanterie française; mais si une personne qui ne tient pas à contracter la grippe prend des mesures de protection aussi visibles qu'un masque devant son nez et sa bouche, aussitôt elle aura un cortège fâcheux qui ne tarira pas d'épithètes peu aimables à son endroit. D'où il résulte que notre éducation hygiénique a encore quelques progrès à faire; on s'en doutait un peu."*<sup>260</sup>

<sup>258</sup> La Suisse, le 7 août 1918

<sup>259</sup> Tribune de Genève, le 24 août 1918

<sup>260</sup> (38)



**Masques protecteurs**  
**::: contre la grippe :::**  
Indispensables aux médecins et personnes en contact avec les malades.  
Après maladie  
**Désinfectez vos appartements**  
Appareils spéciaux en location  
**Maison M. SCHÄERER S. A., Rue du Commerce, 5**

## 18. Discussion

Le nombre d'articles parus dans la presse genevoise, suit la courbe et la virulence de l'épidémie. Dès la mi-juillet 1918, les quotidiens commentent abondamment le développement de la maladie. Puis au début août, la situation se stabilisant, la presse se fait silencieuse quelques semaines, pour reprendre en octobre à l'arrivée de la deuxième vague. Une seule fois pendant les deux ans qu'a duré l'épidémie d'influenza, la grippe est mentionnée en première page d'un quotidien (le 14 juillet 1918), il s'agit de La Suisse et l'article concerne la santé des soldats. Il est vrai qu'à cette période, c'est surtout la guerre qui alimente la chronique. Avec l'avancée de l'épidémie, le courrier des lecteurs est plus abondant et le ton plus dur. Chaque jour, de juillet 1918 à février 1919, les quotidiens publient les statistiques de l'épidémie : le nombre de grippés admis à l'hôpital, le nombre de sorties, et celui des décès; complétées par des relevés mensuels.

En premier lieu, il est nécessaire de rappeler le contexte. La guerre sévit depuis plusieurs années en Europe, les journaux en parlent en priorité. Les conditions de vie sont difficiles, les hommes sont mobilisés, même les aînés de la Landstrum et ceux de la Landwehr, l'alimentation est rationnée, le lait est rare, l'essence manque, etc. Aux carences alimentaires, s'ajoutent les carences affectives et sociales. Au pire moment de l'épidémie, en novembre 1918, une grève générale bloque Genève et un mouvement bolcheviste menace.

Que dire de la maladie ? Du point de vue médical, l'influenza de 1918-19 est redoutable. Sa gravité et son intensité ne sont pas présentes dans la mémoire collective, car l'épidémie précédente de 1889-92 est trop éloignée dans le temps, et n'a pas été aussi virulente. L'extension de la maladie et la brusquerie des phénomènes morbides frappent : en quelques heures des personnes à la force de l'âge s'écroulent, voire meurent après une courte période de forte fièvre. En 1918, le taux d'attaque et la létalité sont sans précédent, une personne sur 91 en meure. Les annonces mortuaires remplissent les quotidiens. Plus de la moitié de la population sera atteinte au cours des 2 premières vagues de l'épidémie. Le fait que la grippe revienne en 1919, et encore en 1920 est ressentie comme une fatalité récurrente. Les adultes et les adolescents robustes sont les plus frappés. Enfin, les complications pulmonaires et les formes foudroyantes sont fréquentes, la mort par asphyxie donne au malade une teinte cyanosée et plombée impressionnante.

Les mesures prises par les autorités sont sévères. Les interdictions de divertissement (théâtres, cinéma, bals, etc.) et de rassemblements confinent la population dans un isolement social. Les églises sont fermées, les cultes ont lieu à domicile, supprimant le réconfort moral offert par l'entourage et le silence des temples. Les enterrements se font dans l'intimité, comme à la sauvette. L'interdiction de cérémonies funéraires prive les familles du soutien des proches en cas de deuil, qui pourrait être considéré comme un manque de respect envers les défunts. L'enseignement est perturbé. Les cours sont suspendus, les bibliothèques temporairement fermées. Les écoles privées et publiques ferment, rouvrent pour refermer ensuite. Créant un climat d'instabilité pendant toute la durée de l'épidémie.

Les effets de l'influenza sur le secteur sanitaire sont nombreux et se répercutent directement sur la population. L'hôpital cantonal débordé refuse les malades, un lazaret est ouvert, rappelant par son nom les épidémies de peste. Les visites aux malades sont interdites. Les médecins sont débordés, eux-mêmes malades et les jeunes meurent. Le personnel médical manque et les appels à la population pour aider aux personnes grippées se renouvellent dans la presse.

Dans le secteur des services publics ou privés, la situation est catastrophique. Les téléphones fonctionnent avec un horaire réduit, certains bureaux de poste ferment et le courrier est distribué au ralenti. Les transports publics sont discontinus. Les magasins affichent sur leur devanture "*fermé pour cause de grippe*", le boulanger est mort.

Après ce résumé très noir de la situation, ce qui frappe le plus dans l'analyse des articles parus dans la presse, ce sont l'incertitude et le doute. Les mesures prises et les interdictions arrêtées sont-elles réellement efficaces contre l'influenza ? Les mesures de protection collective tentent de diminuer la promiscuité avec la foule qui favorise la contagion. Pour chaque interdiction, un article scientifique ou un courrier de lecteur souligne son incertitude, proposant une solution différente, semant le doute dans les esprits. Par exemple, la Revue de médecine commente la fermeture des cinémas à représentations ininterrompues "*où le public se renouvelle dans un air qui lui ne se renouvelle pas*", et ajoute qu'il reste impossible d'empêcher les rencontres dans les magasins, d'autant plus que la population fait la queue pour obtenir les produits alimentaires rationnés. La fermeture des écoles n'est pas sans inconvénients, premièrement elle ne peut se prolonger indéfiniment, et il semble plus approprié de rendre la scolarité facultative, en refusant en classe les enfants qui ont des contacts avec des personnes grippées à leur domicile. La réduction des heures de classe serait préférée, compensée par des devoirs à domicile. Les précautions prises sont donc toutes relatives.

L'hygiène publique est aussi critiquée. La désinfection des locaux, des rues et des lieux publics est "*illusoire, mais elle a le gros avantage de rassurer le public, et cela d'autant plus que le produit employé à une odeur plus désagréable; le Lysol à ce point de vue, semble rallier tous les suffrages*"<sup>261</sup>. On retrouve ici la notion de mauvaise odeur, associée non pas négativement à la maladie, mais à l'efficacité des désinfectants. Plus le produit est nauséabond, plus il est efficace ! La désinfection au moyen des vapeurs nitriques revient fréquemment dans la presse, telle une controverse entre le médecin favorable à cette méthode et les autorités sanitaires qui en soulignent les dangers, par l'entremise de la presse qui publie généreusement.

Aucun remède n'a prouvé son action curative, le bleu de méthylène a un effet rassurant sur les malades, les injections de térébenthine donnent de bons résultats sur les cas désespérés. Les mesures curatives sont médiocres. Les antiseptiques vantés dans les publicités sont rejetés par les médecins. Certains praticiens préconisent de donner de l'alcool aux grippés, d'autres s'y opposent. Quant à la prophylaxie individuelle, elle est incertaine. Les gargarismes ont l'inconvénient d'irriter les muqueuses et par conséquent de faciliter l'entrée des

---

<sup>261</sup>(30), p. 620

germes. Il est recommandé d'éviter les excès en tout genre, de mener une vie saine, d'avoir une alimentation équilibrée. Ce qui semble bien illusoire en situation de rationnement. En clair, il n'y a aucun remède et aucune mesure préventive n'a réellement fait ses preuves.

Le port du masque est recommandé, mais il n'est pas sans danger. Différents modèles sont proposés, sans jamais faire l'unanimité du corps médical. Dans l'imagination populaire, le masque dérange, il effraye les clients des hôtels, gêne le personnel dans son travail, et par sa ressemblance à une muselière, manque de coquetterie !

L'origine de l'influenza a donné libre cours à l'imagination des scientifiques comme de la population : un moustique vecteur, la paille insalubre, les vicissitudes météorologiques, les "*conditions cosmiques*" de la guerre; autant que sa transmission par la poste des internés, le linge des soldats, les cadavres des grippés, etc. Sans oublier les rumeurs alarmantes qui sont colportées en Suisse comme à l'étranger.

La population est dans le doute, et a de bonnes raisons de l'être ! On lui apprend que l'épidémie est la grippe, cette maladie banale dont le diagnostic est appliqué par les médecins pour de simples refroidissements. Les habitants cherchent à comprendre comment une grippe peut faire tant de dégâts, être aussi meurtrière. Sa source ne peut être qu'ailleurs, à l'étranger. L'interdiction de représentations artistiques de troupes étrangères au canton l'atteste. La frontière est fermée. Les gardes-frontières sont les premiers touchés. Les internés l'ont apportée avec eux. Le bouc-émissaire c'est l'autre : l'étranger. Dans le langage commun comme dans les mémoires, elle devient et reste la grippe espagnole !

## 19. Conclusion

Dans la mémoire collective reste le nombre de morts. Plus de 20 millions de personnes emportées par la grippe en deux ans, soit autant que les ravages de quatre ans de guerre. Il reste l'horreur, mais aussi l'odeur du collier de camphre, le bruit rauque de la toux, l'image des soldats malades que l'ambulancier à cheval venait chercher chaque matin dans la grange, les "lits" faits d'une botte de paille que l'on brûle pour lutter contre l'infection, la sensation des compresses d'eau sédative sur les poignets qui ont miraculeusement sauvé, le goût du badigeonnage de la gorge à l'alcool à brûler....

Mais aussi cette phrase de ce jeune archiviste du Conseil d'Etat qui s'est exclamé: *"Si je suis là, c'est grâce à la grippe espagnole !"*. L'épouse de son grand-père décède de l'influenza, l'aïeul se remarie. Le père de l'archiviste est issu de cette deuxième noce. Et la grippe donna la vie....



## 20. Bibliographie

1. Hoehling AA. The great epidemic. When the Spanish influenza struck. Boston - Toronto: Little, Brown & Co; 1961. 1p.
2. Cottin E, Gautier P Dr, Saloz C. La grippe de 1918. Ses formes cliniques. Revue suisse de médecine 1919;24:473-96.
3. Rapport du Conseil d'Etat - 1917/1918 - Relevé épidémiologique des maladies infectieuses. 1918; p.403
4. Rapport du Service fédéral de l'Hygiène publique sur sa gestion en 1918. Bulletin de l'hygiène publique 1919;398-408.
5. Thélin A. La grippe. Formes cliniques, prophylaxie, traitement. Ed. Joltrain et P. Baufle. Revue suisse de médecine 1919;7:137-8.
6. Thélin A. Société vaudoise de médecine. Revue médicale de la Suisse romande 1918;1(20.1.1919):47-53.
7. Rice G. Black November. The 1918 Influenza epidemic in New Zealand. Wellington: Allen & Unwin; 1988. 1p.
8. Société médicale de Genève, séance du 6.11.1918. Revue médicale de la Suisse romande 1918;12(20.12.1918):712-7.
9. Gardiol R Dr. Quelques considérations sur la grippe, dite espagnole. Gazette d'hygiène, de médecine et de sciences sociales de la Suisse romande. 8-9-18; 155-7.
10. Hygiène pratique. Prophylaxie. Statistique médicale, etc. Bulletin de l'hygiène publique 1919;333-8.
11. Circulaire du Service suisse de l'Hygiène publique aux autorités sanitaires cantonales au sujet de l'épidémie actuellement régnante. Bulletin de l'hygiène publique 1918;311-2.
12. Rapport du Service fédéral de l'hygiène publique sur sa gestion en 1919. Bulletin de l'hygiène publique 1920;279-88.
13. Verda A Dr. Note sur l'épidémie actuelle de grippe ou maladie espagnole. Journal suisse de pharmacie 1918;10.10.1918:540-3.
14. Netter A. L'épidémie d'influenza de 1918. Bulletin de l'académie de médecine 1918;39(Tome LXXX - 25):275-93.
15. Galli-Valerio BP Dr. Observations sur la grippe ou influenza. Revue médicale de la Suisse romande 1919;1(20.1.1919):5-13.
16. Morhardt P-E Dr. La lutte contre les maladies contagieuses et l'isolement par le masque. Gazette d'hygiène, de médecine et de sciences sociales de la Suisse romande. 9 Ed. 1919 May 10;4-5.
17. Tessier JP. La grippe, parallèle des deux grandes pandémies de 1889 et 1918. Revue médicale de la Suisse romande 1920;193-.
18. Dictionnaire médical. Pancook - déf. grippe. p. 551-67.

19. Durante G Dr. Défendez la Suisse contre les épidémies. Gazette d'hygiène, de médecine et de sciences sociales de la Suisse romande. 21 Ed. 1918 Nov 10;2-3.
20. de Marval C Dr. La grippe. Gazette d'hygiène, de médecine et de sciences sociales de la Suisse romande. 1 Ed. 1918 Jan 10;2-2.
21. Circulaire du service fédéral de l'hygiène publique aux autorités sanitaires cantonales concernant les mesures à prendre en cas de réapparition de l'épidémie d'influenza. Bulletin de l'hygiène publique. 1920 Jan 31;53-56.
22. Jugement de la Cour de Justice du Canton de Genève. (Notification par les médecins des cas de grippe soignés par eux). Bulletin de l'hygiène publique 1919;447-50.
23. Hommage aux médecins décédés. Gazette d'hygiène, de médecine et de sciences sociales de la Suisse romande. 1 Ed. 1919 Jan 10;1-1.
24. Circulaire du service suisse de l'hygiène publique aux autorités sanitaires cantonales relatives aux mesures à prendre contre l'influenza. Gazette d'hygiène, de médecine et de sciences sociales de la Suisse romande. 21 Ed. 1918 Nov 10;1-2.
25. Rapport du Conseil d'Etat - 1917-1918 - Service médical et prophylactique. 1918; p.283
26. Wanner FR Dr. La grippe à l'hôpital d'isolement de Vevey en juillet - août 1918. Correspondenz-Blatt für Schweizer Aertze 1918;52(28.12.1918):1729-43.
27. Thélin A. A propos de la grippe. Gazette d'hygiène, de médecine et de sciences sociales de la Suisse romande. 13 Ed. 1918 Jul 9;1-2.
28. Betchov N. Observations cliniques sur la Grippe. Revue médicale de la Suisse romande 1918;11(20.11.1918):623-70.
29. Thélin A. Circulaire du Département de l'intérieur aux autorités sanitaires (municipalité) et aux médecins du canton de Vaud. Gazette d'hygiène, de médecine et de sciences sociales de la Suisse romande. 1918 Aug 9; 167-8.
30. Cottin E, Gautier P Dr, Saloz C. La grippe de 1918. Ses formes cliniques (suite). Revue suisse de médecine 1919;25:505-28.
31. Heckel F. La grippe épidémique actuelle. L'illustration 1918;3948(2 nov. 1918):425-.
32. Folley Dr. Considérations sur l'épidémie désignée vulgairement sous le nom de grippe espagnole. Revue suisse de médecine 1919;12:208-10.
33. Schlesinger A. Les délires infectieux au cours de la grippe. Revue médicale de la Suisse romande 1919;5(mai 1919):166-74.
34. Circulaire du Service suisse de l'hygiène publique aux Autorités cantonales (suppléments de ration alimentaire pour les personnes convalescentes de l'influenza). Bulletin de l'hygiène publique 1918;406-7.
35. Heckel F. La grippe. Son traitement préventif, prophylactique, et abortif. L'illustration 1918;3946(19-10-1918):373
36. La grippe espagnole. Bulletin de l'hygiène publique 1918;327-8.
37. Demiéville PDr. Le traitement de la Grippe. Correspondenz-Blatt für Schweizer Aertze 1918;1270-3.

38. Benveniste E Dr. Recherches expérimentales sur l'action protectrice des masques dans les maladies infectieuses. Gazette d'hygiène, de médecine et de sciences sociales de la Suisse romande. 16 Ed. 1918 Aug 20;1-5.
39. Heckel F. Nouvelles observations sur la grippe actuelle. L'illustration 1918;3949(9.11.1918):449-  
.
40. M.Fr.-M. and Dr. Mesures de précaution : le port du masque en présence de malades grippés. Gazette d'hygiène, de médecine et de sciences sociales de la Suisse romande. 1918 Aug 9; 155-5.
41. Wanner F Dr. des réactions de défense dans la grippe épidémique. Revue médicale de la Suisse romande 1919;1(20.1.1919):71-81.
42. Société vaudoise de médecine. Revue suisse de médecine 1918;23:456-7.
43. Jeanneret L Dr. Quelques réflexions sur la grippe espagnole. Gazette d'hygiène, de médecine et de sciences sociales de la Suisse romande. 1918 Aug 9; 151-4.
44. Galli-Valerio BP Dr. La dissémination de la grippe ou influenza. Gazette d'hygiène, de médecine et de sciences sociales de la Suisse romande. 1919;11
45. Sur la prophylaxie de la grippe. Journal suisse de pharmacie 1919;20.02.1919:113-6.
46. Carrasco A Dr. Comment installer rapidement un lazaret. Gazette d'hygiène, de médecine et de sciences sociales de la Suisse romande. 17 Ed. 1918 Sep 9;1-2.

## Annexe A - historique des épidémies d'influenza

Cette annexe constitue un historique concis des épidémies de grippe comme elles ont été relatées dans quelques ouvrages traitant de l'influenza. Ils sont rares et de plus amples recherches sont nécessaires pour comprendre l'influenza dans l'histoire et au cours des siècles.

La grippe est connue de longue date dans le monde. Chaque siècle a reçu son lot de virus, de malades, de morts. Déjà en 423, Hippocrate parle d'une infection qui fait penser à la grippe et qui a fortement touché les troupes grecques. Pour les soigner, les médecins prescrivent des jus de tabac et de lime, des émétiques, des purgatifs, et saignent leurs patients.

Pour Hirsch<sup>1</sup>, la première épidémie de grippe, dont les détails sont connus date de 1173. D'autres auteurs<sup>2</sup> s'accordent pour voir la première description de cette affection au 14<sup>ème</sup> siècle (trois épidémies sont signalées 1323, 1328, 1397). Mais laissons cette décision historique à d'autres, et voyons l'évolution de quelques grandes pandémies d'influenza.

En 1510, l'Europe subit la grippe. Elle traverse la France en 1558, puis atteint l'Afrique et l'Asie en 1580. Mais il ne s'agit peut être pas de la même épidémie. Il faut attendre 1627 pour que la grippe soit mentionnée pour la première fois en Amérique.

La planète est sillonnée à nouveau par la grippe entre 1729 et 1733. En France, très meurtrière, elle sera surnommée "*follette*". En 1742, une nouvelle épidémie sévit en Allemagne et en Italie, connue sous le nom d'influenza dont on relève la première mention de ce nom. Depuis la moitié du 18<sup>ème</sup>, les termes grippe et influenza sont utilisés comme synonymes. D'autres appellations diverses et plus populaires se multiplient : "*baraquette*", "*la petite poste*", "*le petit courrier*". A la révolution, elle est nommée "*cocotte*" à Paris. En anglais, l'influenza reçoit aussi des noms divers : "*jolie rant*", "*gallant*", "*sheep's cough*", ainsi que des qualificatifs liés à son *origine* "*Russian catharr*", "*Chinese flu*", "*Scottish rant*".<sup>3</sup>

En 1837, tout le continent européen est à nouveau touché : "*les dépêches annoncent que toutes les rues de Londres, encombrées de convois funèbres, tous les cimetières envahis, offrent le plus déplorable coup d'œil. L'Allemagne n'est pas épargnée. Il meurt à Berlin plus de quatre-vingts personnes par jour (...). Les journaux signalent qu'à Genève, il n'est pas une famille qui n'ait été atteinte.*"<sup>4</sup>. A cette époque à Genève, près de la moitié de la population est touchée, l'épidémie frappe par ses manifestations nerveuses, notamment l'aliénation mentale et une augmentation du nombre de suicides. Une dizaine d'années plus tard, une nouvelle

---

<sup>1</sup> Hirsch August, Handbook for geographical and historical pathology, vol 1, London 1883, p. 7

<sup>2</sup> A. Ripperger, Die influenza; Ihre Geschichte, Epidemiologie, Aetiologie, Symptomatologie und Therapie (Munich 1892), p. 18.

<sup>3</sup> Patterson K. **Pandemic Influenza 1700-1900. A study of historical epidemiology.** New Jersey: Rowman and Littlefield; 1986

<sup>4</sup> La Suisse, le 26 juillet 1918

pandémie apparaît (1848-49). Suivie par une accalmie jusqu'en 1875, avec une nouvelle épidémie tristement réputée pour ses complications pulmonaires.

Dix ans avant la fin du 20<sup>ème</sup> siècle (1889), une nouvelle pandémie d'influenza fait des ravages. Elle débute au printemps en Asie Centrale chez des ouvriers de chemins de fer et se répand au Turkestan dans les régions peu peuplées. Elle met une année à passer d'un village à l'autre. Les communications y étant rares et lentes : à dos de chameau ou à pied. Les grippés partis d'un endroit ont beaucoup de chances d'être guéris ou de décéder avant d'arriver au village suivant. Le virus se maintient grâce à la lenteur même de la propagation, alors que la population atteinte se voit recevoir une immunité consécutive. La maladie est retrouvée à Bokhara, six mois plus tard à Pétrograde. De là, la marche de l'épidémie est très rapide, suivant les progrès des moyens de communication. L'influenza s'infiltré dans les capitales européennes, elle met quatre semaines entre Pétrograde et la Suisse. A la fin du 19<sup>ème</sup>, la contamination est encore mal comprise, à Paris certains considèrent les tapis importés de Bokhara comme agent contaminant, dans le grand magasin où circule chaque jour une foule de curieux !<sup>5</sup> A *"Paris, la maladie semble (...) s'attaquer presque exclusivement aux employés des magasins du Louvre. Le 50% du personnel doit s'aliter (...) mais très vite le fléau franchit les portes du Louvre et se répandit dans la ville et dans sa banlieue. (...) On signale son apparition dans toute la France, l'Allemagne, la Belgique, la Russie, l'Italie"*<sup>6</sup>.

Des doutes sont émis quant à l'origine de la maladie à Bokhara, où sévissait également la malaria, et la dingue. Deux facteurs sont incriminés: la malnutrition suite à un hiver très rude, précédé par une période de sécheresse (le manque d'eau a favorisé la prolifération des vers de Guinée), ainsi que les restrictions alimentaires de la période de Ramadan et les fêtes qui ont suivi.

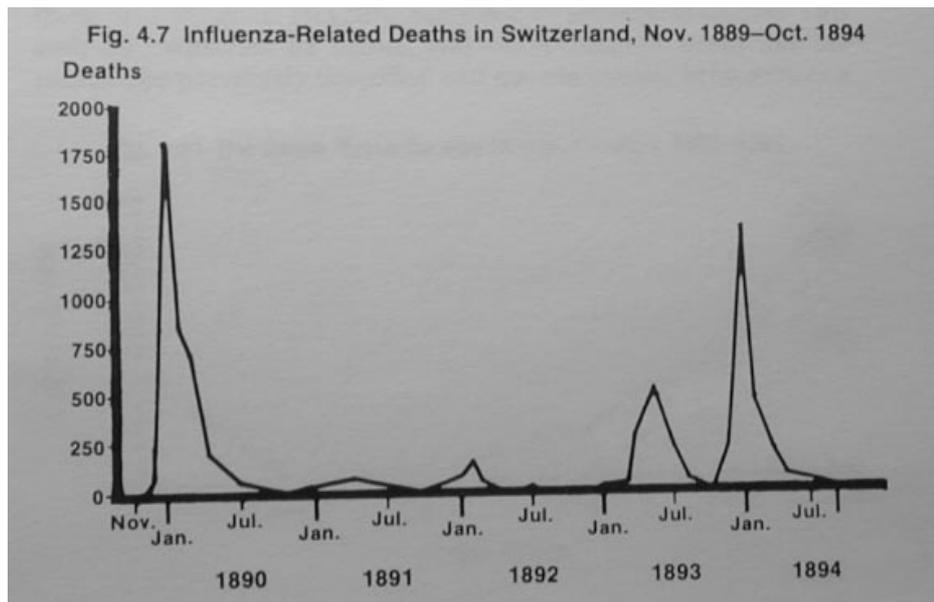
Les rassemblements des fêtes de fin d'année facilitent sa propagation. De l'Europe elle continue sa course, l'influenza traverse l'Atlantique pour atteindre l'Amérique du Nord, puis la Centrale, enfin l'Amérique du Sud. Tout comme en Afrique, elle entre par les ports de commerce. L'ouvrage de Patterson<sup>7</sup> illustre admirablement la géographie de cette épidémie sans front clairement défini, mais dont la morbidité est très élevée. Il est estimé que près de 50% de la population est atteinte, mais des chiffres précis ne sont pas disponibles. Ce sont surtout chez les jeunes femmes et les personnes âgées qu'une surmortalité est relevée. La figure ci-après reprise du livre de Patterson exprime la mortalité en Suisse (Patterson, p.75). A Genève qui compte 107'000 habitants, 46'200 cas de grippe ont été signalés, et 138 décès notifiés.

---

<sup>5</sup> Simonsen L, Schonberger LB, Stroup DF, Arden N, and Cox N. **The impact of influenza on mortality in the USA.** 1000 AE Amsterdam: Elsevier Science Pub; 1996, p. 487

<sup>6</sup> La Suisse, le 26 juillet 1918

<sup>7</sup> Patterson K. **Pandemic Influenza 1700-1900. A study of historical epidemiology.** New Jersey: Rowman and Littlefield; 1986



L'épidémie de 1889-1901, comme les précédentes est réputées *comme "anything but a discrete entity with a discrete cause"* (Patterson, p.50). A cette époque la nouvelle connaissance de l'existence des germes entraîne le déclin des théories miasmatiques chez les auteurs, même si ces idées persistent encore chez certains praticiens et dans la mémoire collective. La transmission rapide de la grippe sur les routes de communications convainc que l'influenza est contagieuse et doit être causée par un micro-organisme. Les chercheurs multiplient les études, Pfeiffer découvre le bacille (de Pfeiffer) comme agent, une théorie qui persistera au-delà de l'épidémie de grippe espagnole. Les médecins et les autorités sanitaires sont dorénavant conscients de l'importance d'observations et de quantifications précises, des standards scientifiques et considèrent la grippe comme une maladie à transmission inter-humaine. Les données épidémiologiques apparaissent. Pour la première fois des cartes illustrent le développement de la grippe dans le monde, accompagnées de tableaux statistiques et de son impact sur la population (Patterson p. 51)

L'ouvrage de XX, liste les épidémies d'influenza et de catarrhe dans le monde en relation avec les effets climatiques et les perturbations météorologiques. Parmi les causes de l'influenza, puisque son mode de transmission ne sera déterminé qu'au siècle dernier, postérieurement à la publication de cet ouvrage. Les causes exposées sont multiples. Toutefois l'auteur précise d'emblée que les superstitions entre les éléments cosmiques (par exemple les comètes) et la grippe, bien que tentantes sont erronées. Des émanations telluriques ou volcaniques sont fréquemment citées, avec les chutes de météores, car elles sont fréquemment concomitantes aux pandémies. La correspondance entre les épidémies de grippe et les vicissitudes de température ou climatiques est finalement rejetée. D'autres phénomènes surnaturels sont rapportés dans la littérature, comme *"bloody rain"* ou *"blood rain"*, ainsi que des

phénomènes impliquant des animaux : comme des invasions de souris, de sauterelles, de coccinelles (1807) ou autres insectes. Patterson explique que les sources datant 18 et 19<sup>ème</sup> siècles expriment avec beaucoup d'arguments liés aux poisons atmosphériques, des miasmes, des phénomènes météorologiques, ou des volcans et tremblements de terre. Il est finalement connu vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle que la contagion est directe et interhumaine.

Une autre difficulté courante dans les documents des 18-19<sup>ème</sup> siècles est que les auteurs ne voient pas la grippe comme une entité capable de bouger dans l'espace, alors ils n'essayent pas de décrire son expansion spatiale. Patterson signale que des cartes de la dissémination de la fièvre jaune existent depuis 1750, pour le choléra dès la moitié du 19<sup>ème</sup>, mais aucun essai de noter ou de cartographier la grippe ne sera effectué avant l'épidémie de 1889.

Lorsque l'épidémie de 1918-19 éclate, la précédente est encore très présente dans les mémoires, certains médecins praticiens l'ont vécue et cherchent les similitudes. C'est également à partir de grippe espagnole que les données sont disponibles, tant dans les revues médicales que les ouvrages de vulgarisation. D'un point de vue épidémiologique également, les chiffres fiables apparaissent au début du 20<sup>ème</sup> siècle.

### Tableau récapitulatif des pandémies d'influenza et des épidémies à Genève

Année	Lieu	Notes
1173		
1323		
1328		
1397		
1510	Malte => Sicile, Espagne, Italie, France, UK, Europe	Beaucoup d'orages, comètes, tremblements de terre
1557	Asie => Europe => Amérique	Brouillard malodorant, inondations, comète, vents froids
1558	France	
1580	Afrique, Asie	
1580	UK => Baltique	Météores, tremblements de terre
1627	Amérique	Première mention en Amérique
1676		Temps inégal, inconsistant et pluies
1708-9	Europe Ouest, Italie, France	
1729	Paris, Moscou, Allemagne, UK => Réunion, Jamaïque	
1732-3	Londres, Paris	Brouillards fétides en UK, hautes marées
1742	Allemagne, Italie	Air humide, printemps froid
1743	UK	Aurores boréales fréquentes, vicissitudes atmosphériques
1761-2	Londres, France	
1775		Atmosphère chargée de brouillards fétides
1781-2	Malacca, Canton, Russie, Danemark, Hollande, UK	1781 Été sec, automne très pluvieux 1782 Printemps tardif, froid, humide, brouillards secs occasionnels, orages
1788-9	Genève	
1795	Europe	
1799-1800	Europe de l'Est	
1808	Genève	
1820	Genève	
1830-1	Asie du Sud Est => Europe Est, puis toute l'Europe	
1836-7	Sydney (36) => Europe Genève	Vicissitudes atmosphériques
1847-9	Toute l'Europe	
1849	Genève	
1875	Genève	Epidémie restreinte, bcp complications pulmonaires
1889-1901	Asie, puis Europe	Bien documentée

## Annexe B - épidémiologie de la grippe espagnole

L'épidémie de grippe espagnole de 1918-1919 a entraîné la mort de plus de 20 millions de personnes dans le monde. Ce chiffre n'est qu'une estimation, certainement une sous-estimation, car les données précises sur la mortalité et encore plus sur la morbidité au début du 20<sup>ème</sup> siècle sont rares, lacunaires ou imprécises dans une majorité de pays, voire inexistantes. Un auteur a même avancé le chiffre de 50 à 100 millions de morts dans le monde<sup>1</sup>. Les statistiques vitales et les informations sur la mortalité et la morbidité sont à l'état embryonnaire au début du 20ème siècle. De nos jours encore ! Par exemple actuellement, les autorités chinoises ne sont pas en mesure de fournir des données épidémiologiques sur l'influenza. Le calcul de la morbidité grippale pose problème, car une grippe n'entraîne pas nécessairement une consultation médicale, et le malade peut échapper aux notifications, donc aux statistiques. Dans la littérature récente, il est estimé que la morbidité grippale basée sur les cas de grippe déclarés fait état d'une sous-estimation de l'ordre de 4 à 10 fois (A. Flahaut, C. Hannoun; communications personnelles).

En Suisse, l'importance de l'épidémie a rapidement incité les autorités à prendre les mesures nécessaires pour décréter l'influenza comme une maladie à déclaration obligatoire. Dès 1948 déjà, les autorités prennent des mesures. Des données épidémiologiques sont donc disponibles, elles émanent du Service suisse d'hygiène publique (qui deviendra ensuite l'Office Fédéral de la Santé Publique) et de l'Office fédéral de la Statistique.

La pandémie de grippe espagnole s'est déclarée en plusieurs vagues, dont les plus meurtrières ont touché la Suisse entre juillet 1918 et décembre 1919. La première épidémie a débuté en début du mois de juillet 1918. L'influenza a fait son apparition aux frontières suisses où les soldats étaient stationnés, des foyers se sont déclarés parmi les groupes de soldats étrangers (les internés) dans les camps à l'intérieur du pays. Avec le déplacement des troupes et l'arrivée permanente des internés, la maladie s'est rapidement propagée au sein de la population civile. La deuxième vague épidémique a fait des ravages en octobre et novembre 1918.

Nous commenterons les données concernant la morbidité et la mortalité pour l'ensemble du pays, puis celles spécifiques au Canton de Genève.

Le **tableau 1** illustre la morbidité grippale en Suisse entre les années 1915 et 1920. Les cas notifiés pour l'ensemble du pays varient entre 75 (1915) et un peu plus de deux centaines (1916 et 1917). En 1918, on constate une augmentation fulgurante avec plus de 600'000 cas signalés pour l'ensemble du pays. Les nouvelles vagues en 1919 portent le nombre de cas déclarés à plus de 80'000, suivies d'une nouvelle poussée épidémique en 1920. Au total entre le 1er juillet 1918 et le 30 juin 1919, 748'610 cas de grippe ont été notifiés en Suisse. Il faut attendre juin 1919 (434 cas déclarés), et juillet 1919 (294 cas), et août (132 cas) pour que les notifications retrouvent les taux identiques à ceux précédant l'épidémie.

---

<sup>1</sup> F.M. Burnet : Portraits of Viruses : influenza Virus A, Intervirology, 1 (1979): 203

Les dates des différentes vagues épidémiques apparaissent plus précisément sur le **tableau 2**, qui illustre la première vague en juillet 1918, suivie d'une accalmie en août et septembre, puis une violente poussée aux mois d'octobre et de novembre, puis une baisse en décembre. De janvier à juin 1919, le nombre de cas de grippe notifiés décroît de manière constante.

En 1918, pour l'ensemble de la Suisse, 21 846 décès ont été dénombrés des suites de grippe. Le **tableau 3** illustre la différence de mortalité entre les sexes, et par groupes d'âges. Pour chaque classe d'âges, excepté celle des enfants, un nombre plus important d'hommes que de femmes sont morts de la grippe. Cette différence est notoire pour les adultes entre 20 et 50 ans. La répartition du nombre de décès par sexe pendant l'année 1918 est pour l'ensemble de la Suisse de 40.9% pour les femmes, et de 59.1% pour les hommes. Nous formulons l'hypothèse que le fait de vivre dans une plus grande promiscuité pour les hommes a favorisé la transmission de l'influenza, promiscuité due à leur engagement dans les troupes. Les conditions de vie des soldats pendant la guerre n'étaient guère enviables, dormant sur de la paille, souvent dans les granges et les fermes. La guerre dure depuis 4 ans, elle affaiblit notamment par la différence dans le rythme de vie, les déplacements, les restrictions alimentaires, l'éloignement des siens, une déstabilisation sociale et familiale.

La surmortalité en 1918 due à l'épidémie de grippe apparaît dans le **tableau 4**, ainsi que la surmortalité spécifique des hommes. Ce tableau documente la mortalité pour grippe en Suisse entre les années 1915 et 1924, par sexe. Les personnes dans la force de l'âge ont été les plus touchées par la grippe, et c'est parmi elles que la mortalité est la plus forte. En général, ce sont les personnes âgées qui sont prédisposées et les plus à risque de décéder de complications grippales. L'hypothèse d'une immunité acquise lors de l'épidémie précédant la grippe espagnole est souvent évoquée dans la littérature. En effet, en 1889-94 une forte épidémie d'influenza a sévi en Suisse, comme dans le reste de l'Europe. Après des adultes, elle était moins violente et moins mortelle que celle de 1918-1918, mais un grand nombre d'adultes ont développé la maladie. Les vieillards ont été les premières victimes. Les adultes guéris ont développé des anticorps. Une trentaine d'années plus tard, ce groupe constitue la population âgée. Le faible taux de décès dans ces catégories d'âges confirmerait l'hypothèse d'une immunité acquise précédemment.

En 1918 plus de la moitié des habitants du pays sont atteints par la grippe. Pour la durée totale de l'épidémie, la morbidité générale atteint 58% en Suisse. La mortalité est, en 1918, de 5.5 pour 1000 personnes. Et chez les 20-50 ans, elle a été calculée à 6.56 grippés pour 1000 hommes et à 4.4 grippées pour 1000 femmes. Ces taux varient selon les cantons. En 1918 le plus faible taux d'attaque va au canton de Zurich (4.24) et le plus élevé à Obwald (7.87), suivi par Uri (7.46), le Valais (7.12), Soleure (6.55), les Grisons (6.41), Zug (6.36), puis Berne (6.32)<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Relevé général des cas d'influenza et des décès signalés en 1918, par cantons et rapports au chiffre de la population. Bulletin de l'hygiène publique 1919; 344

Le relevé hebdomadaire de l'Office fédéral d'hygiène publique met en exergue les pics épidémiques les plus importants dans les semaines du 13 au 19 octobre (15.6 pour 1000 habitants), du 20 au 26 octobre (18.5 pour 1000 habitants), du 27 octobre au 2 novembre (14.6), suivies par une nouvelle hausse dépassant les 10 pour 1000 habitants du 3 au 9 novembre et du 24 novembre au 7 décembre<sup>3</sup>. Le taux de létalité est de 1.1% (soit un décès pour 91 personnes malades).

L'épidémie de grippe espagnole ne s'est pas arrêtée en 1919, mais a continué en 1920 avec des vagues de plus faibles ampleurs. Toutefois le canton de Genève a été relativement épargné par rapport aux autres cantons suisses. C'est surtout en Suisse alémanique que l'influenza était la plus virulente.

Au cours des six premiers mois de 1920, 138'783 cas de grippe ont été notifiés au Service fédéral de l'Hygiène publique, soit une moyenne de 37.4 cas par 1000 habitants atteints de la grippe en Suisse. Les cantons les plus touchés sont Zurich (53 / 1000), Bâle campagne (71/1000), Schaffhouse (76/1000). Genève a un taux d'atteinte faible avec 11.5 pour 1000 habitants. Les autres cantons romands montrent des taux très variables : Vaud (7.1/1000), Neuchâtel (38.3/1000), Fribourg (27/1000). C'est surtout au mois de février 1920 et jusqu'à la mi-mars que l'épidémie a été la plus forte<sup>4</sup>.

### **Données genevoises**

Le **tableau 5** illustre le nombre de cas de grippe signalés à Genève : 24'392 cas ont été déclarés entre le 1 juillet 1918 et le 30 juin 1919. Une moyenne de 141 pour 1000 habitants pendant cette période, soit 14 pour 1000 habitants de Genève ont été notifiés grippés, contre 187 pour 1000 pour l'ensemble de la Suisse<sup>5</sup>. Les pics épidémiques de juillet et d'octobre-novembre 1918 apparaissent clairement, suivis par une poussée après les fêtes de fin d'année et deux faibles vagues supplémentaires au printemps 1919.

Le **tableau 6** illustre la mortalité pour toutes causes de décès à Genève entre 1910 et 1926. Il permet de constater l'excès de mortalité masculine en 1918, suivi par une augmentation du nombre absolu de décès chez les femmes les années suivantes. La surmortalité pour les deux sexes s'explique par l'épidémie de grippe. Mais il est difficile d'interpréter le graphique après cette date, et le fait que les femmes meurent en nombre absolu davantage que les hommes alors que ce n'est pas le cas dans les années précédant l'épidémie.

Les détails de mortalité selon les sexes et par classes d'âge pour les années 1917 à 1920 sont données dans les **tableaux 7 et 8**. Pour les hommes (tableau 7), la différence est significative pour l'année 1918, dans les groupes d'âges entre 20 et 50,

---

<sup>3</sup> Relevé hebdomadaire des cas d'influenza signalés en Suisse, du 1.7.18 au 29.6.1919. Bulletin de l'hygiène publique 1920;341.

<sup>4</sup> Influenza et maladie du sommeil en Suisse pendant le 1er semestre 1920. Bulletin de l'hygiène publique 1920;397-9.

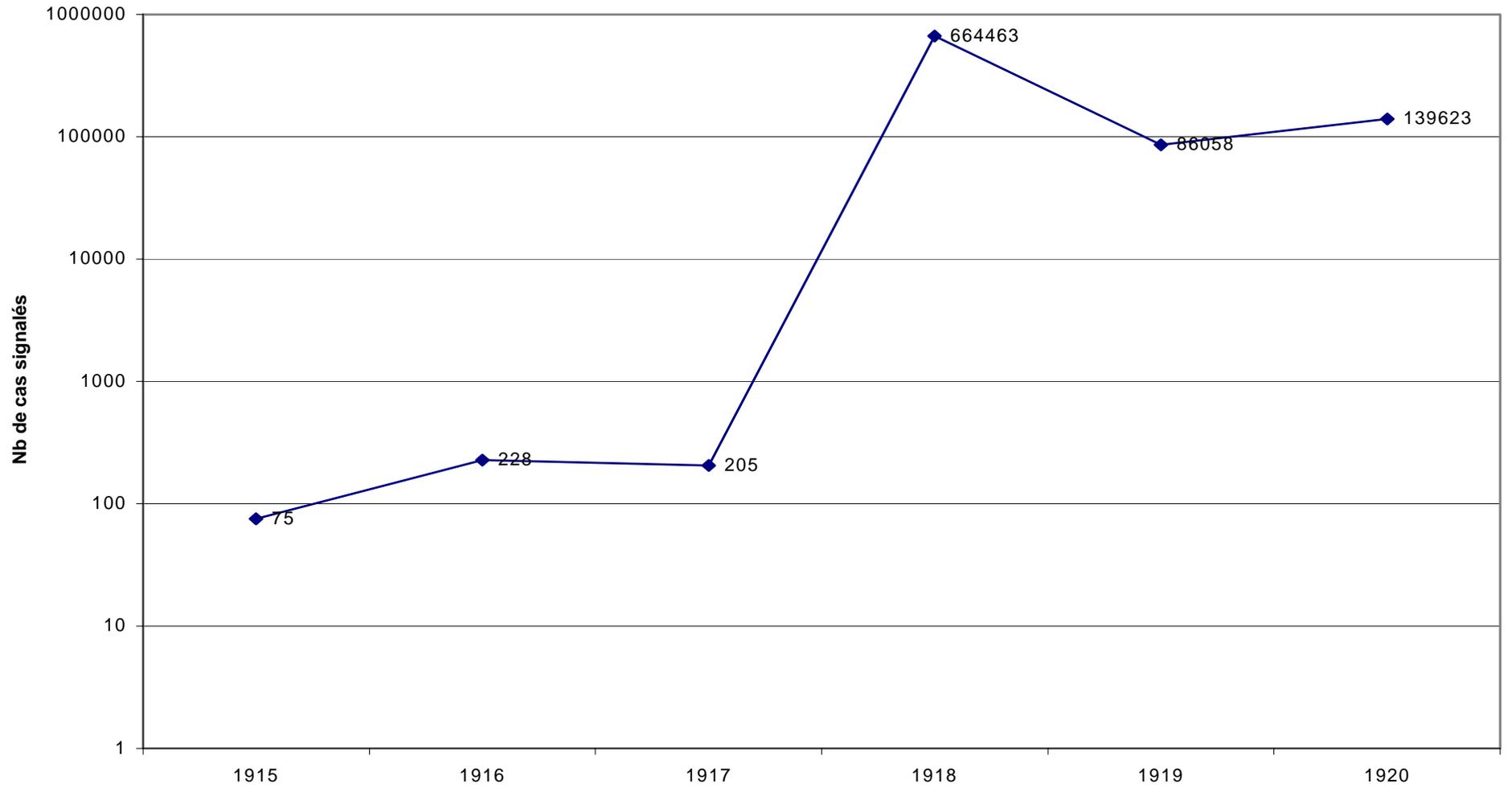
<sup>5</sup> Les décès par influenza survenus en Suisse, 1918, par cantons, sexes, et classes d'âges. Bulletin de l'hygiène publique 1918;342.

puisque les adultes dans la force de l'âge étaient les premières victimes. Les hommes de plus de 65 ans meurent davantage en 1920 qu'au cours des 3 années précédentes, mais on ne peut pas noter une différence de mortalité chez les enfants de sexe masculin de moins de 20 ans au cours de ces 4 années.

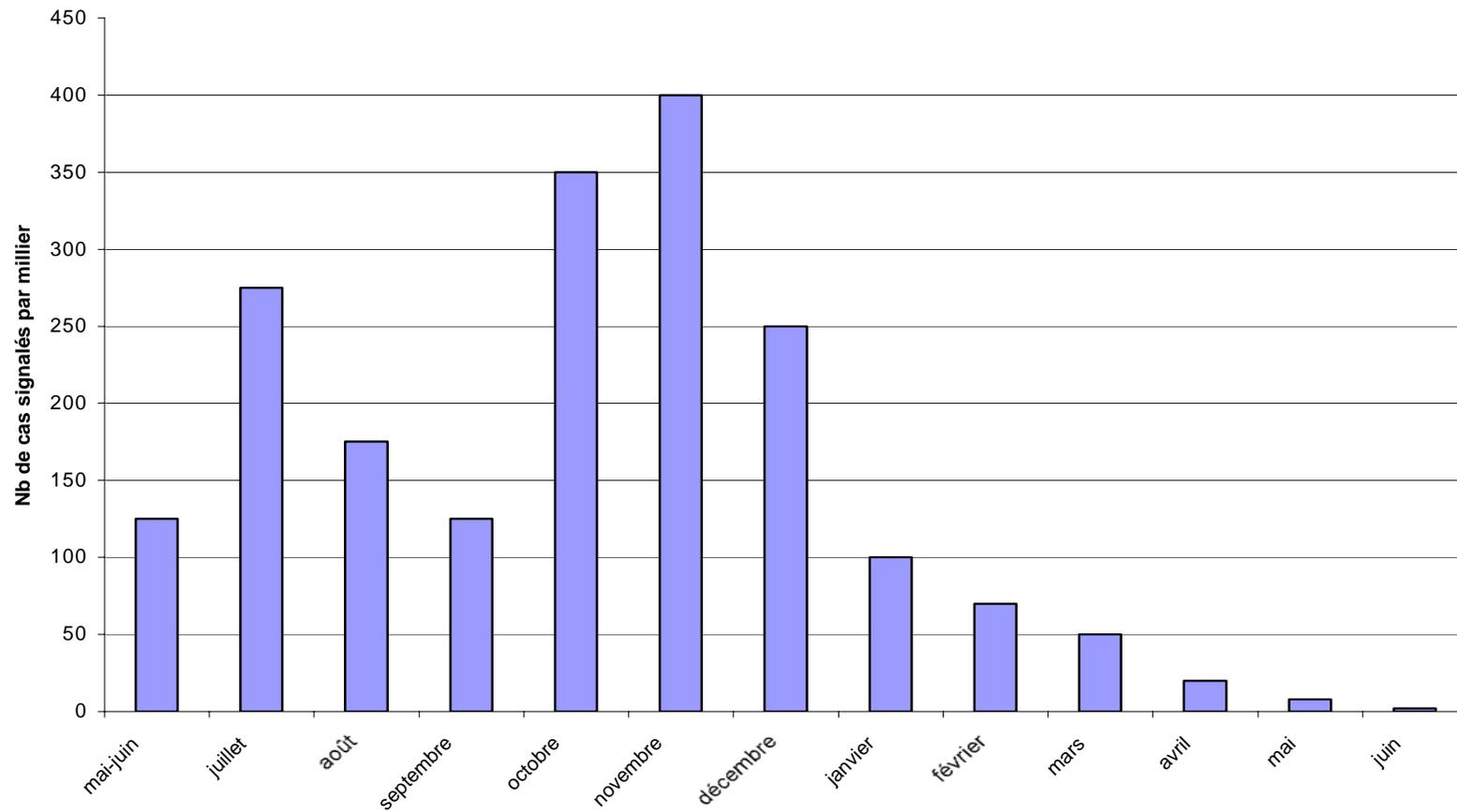
Pour les femmes, une augmentation des taux de mortalité est visible (tableau 7) dans les groupes d'âges de 15 à 55 ans, en 1918. Les femmes entre 75 et 84 ans meurent davantage en 1920, mais de manière nettement moins significative que chez les hommes.

Ce rapide survol épidémiologique donne un tableau synthétique de l'ampleur de la grippe espagnole en Suisse et à Genève. Si l'on pouvait y ajouter de manière fiable les cas qui n'ont pas été notifiés par les médecins (malgré l'obligation de déclaration), et les personnes grippées qui n'ont pas consulté, on aurait alors une image plus exacte de l'épidémie de grippe espagnole de 1918-1918.

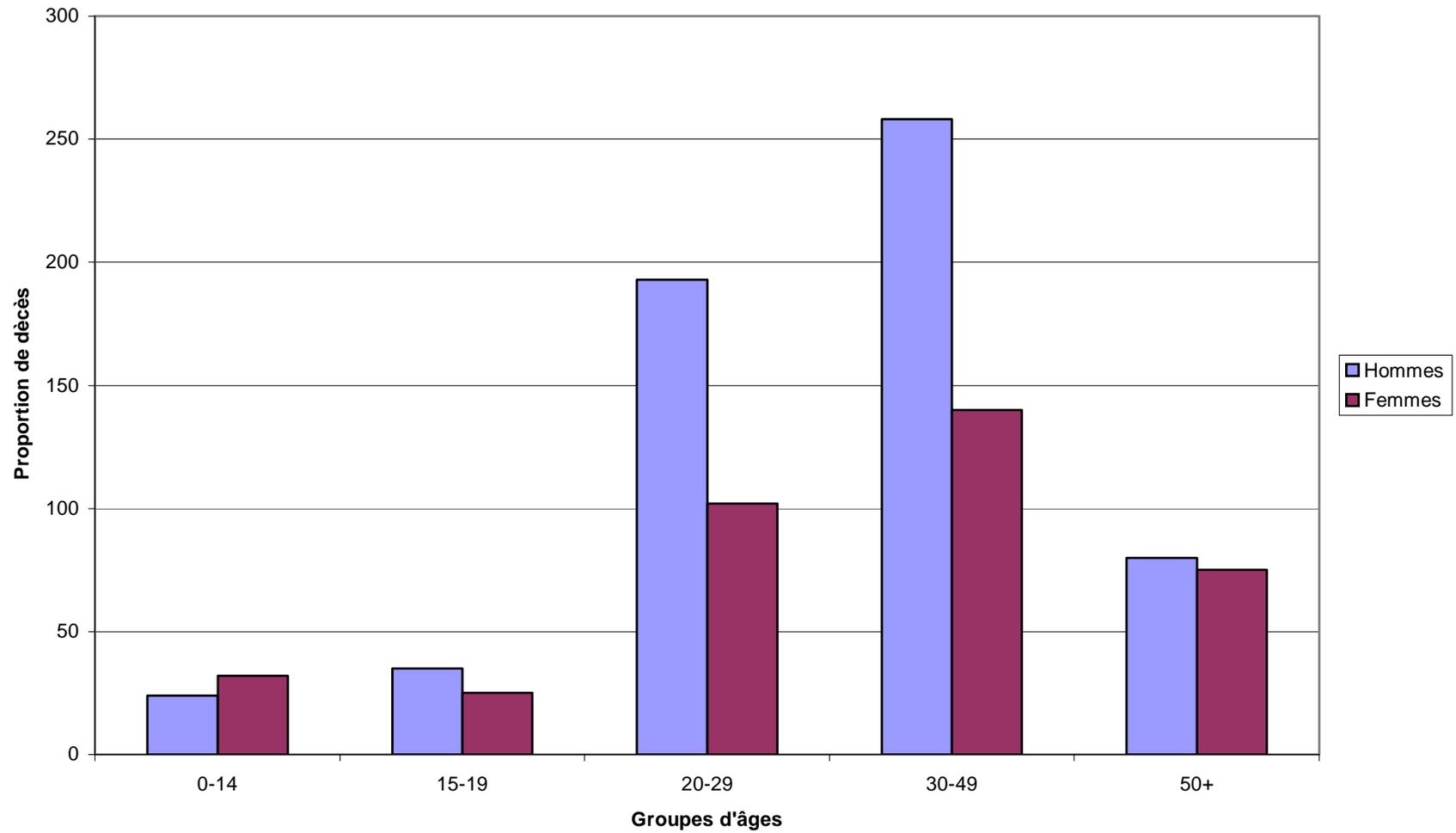
**Tableau 1 : Morbidité grippale (nb de cas signalés), Suisse  
1915-1920**



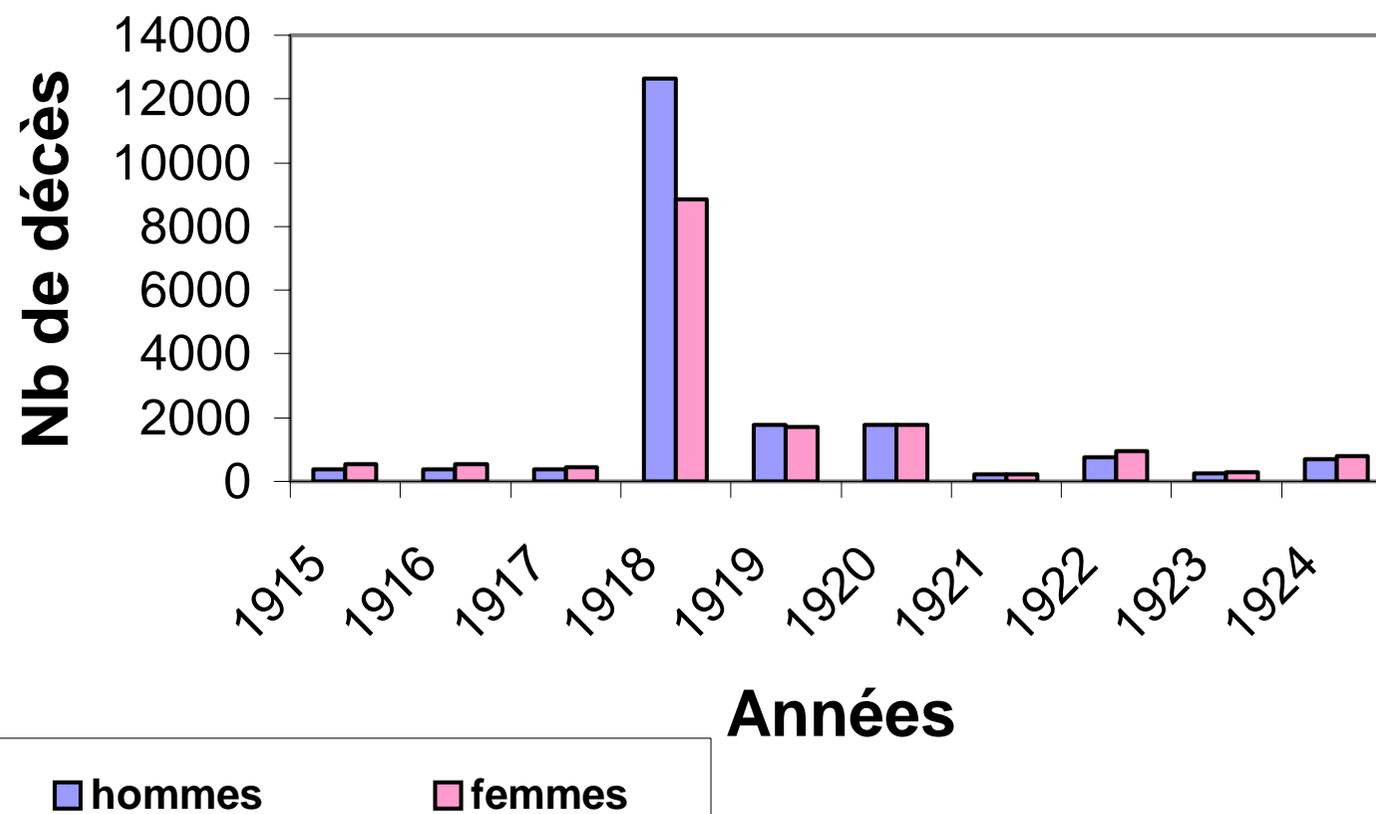
**Tableau 2 : Nombre de cas de grippe notifiés en Suisse, 1918-19**



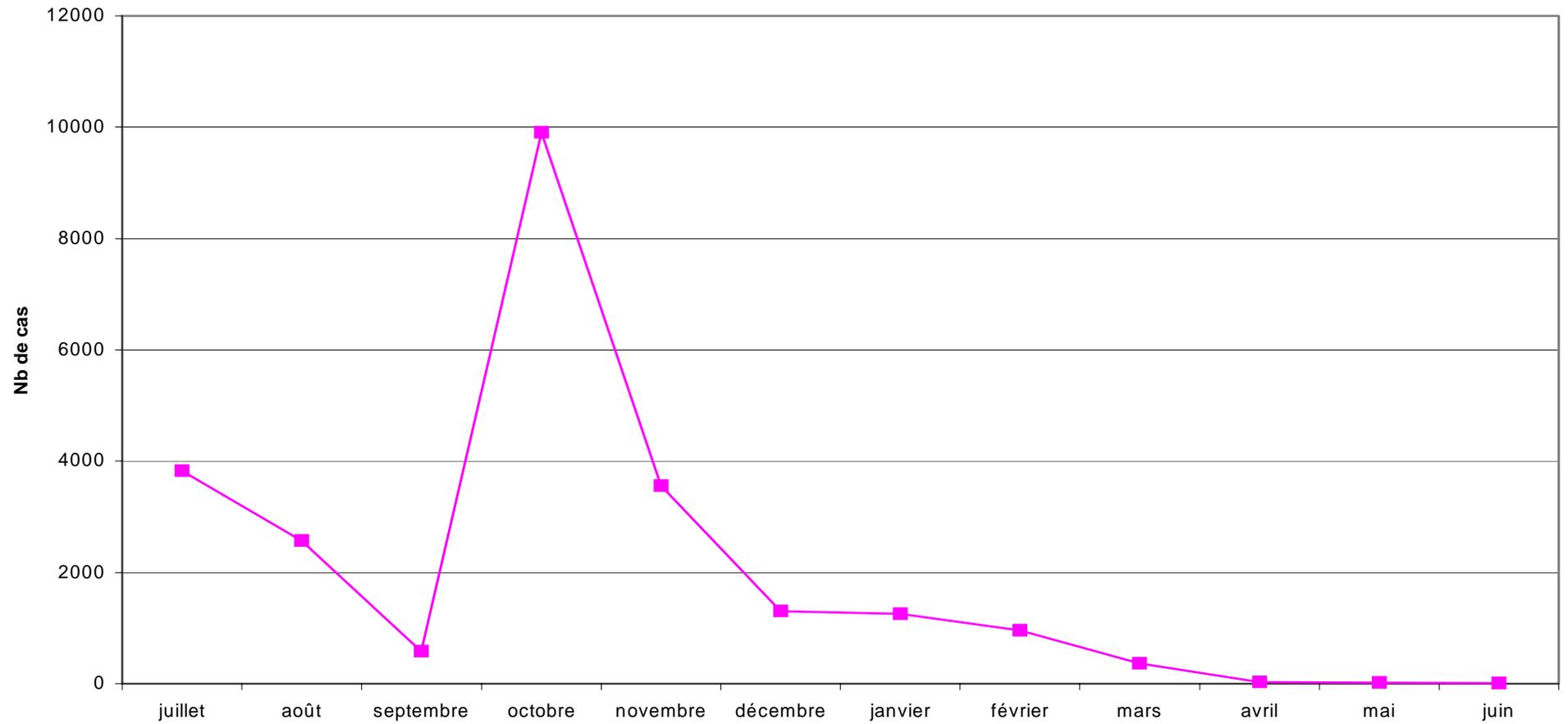
**Tableau 3 : Proportion de décès pour cause de grippe par influenza, selon le sexe et le groupe d'âges, 1918**



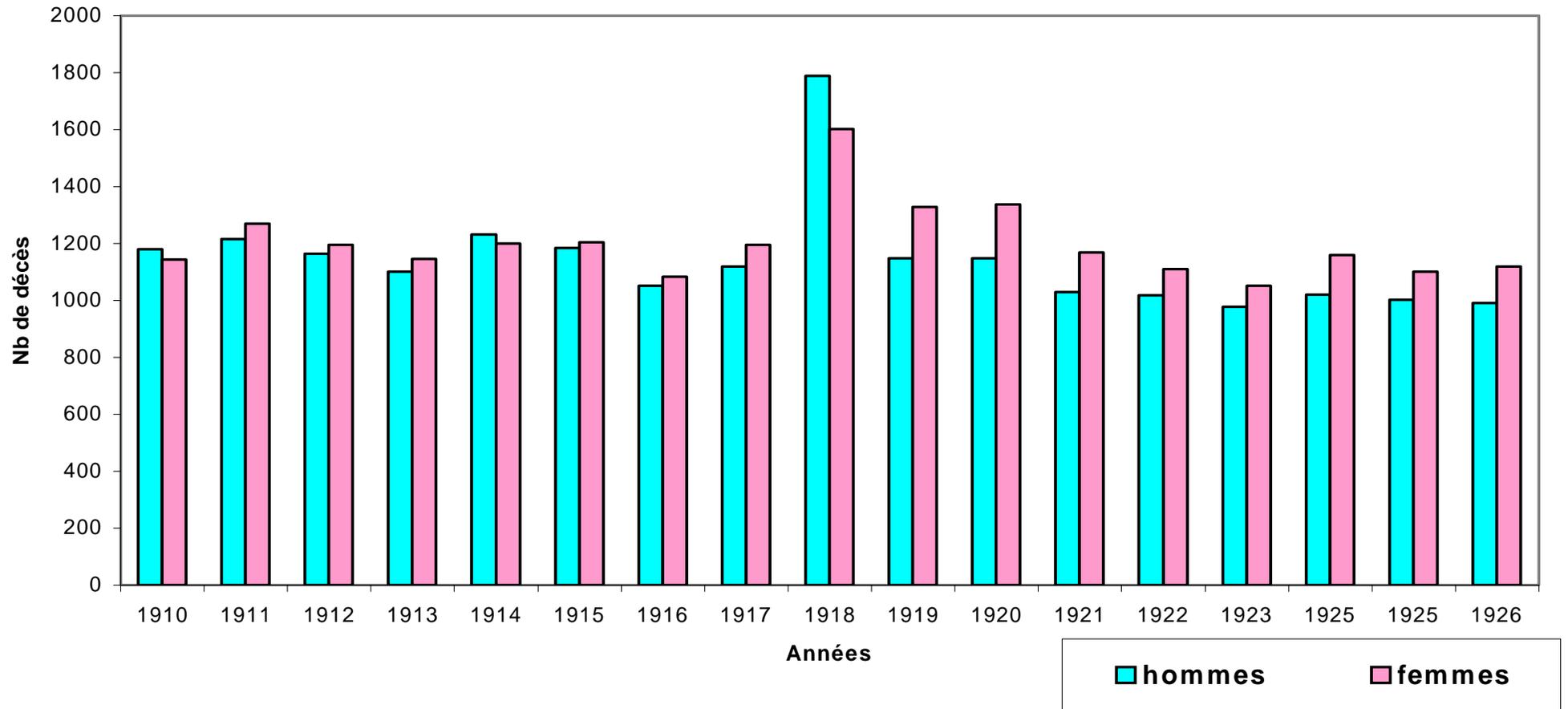
**Tableau 4 :Mortalité pour cause de grippe, par  
sexe, Suisse (1915-1924)**



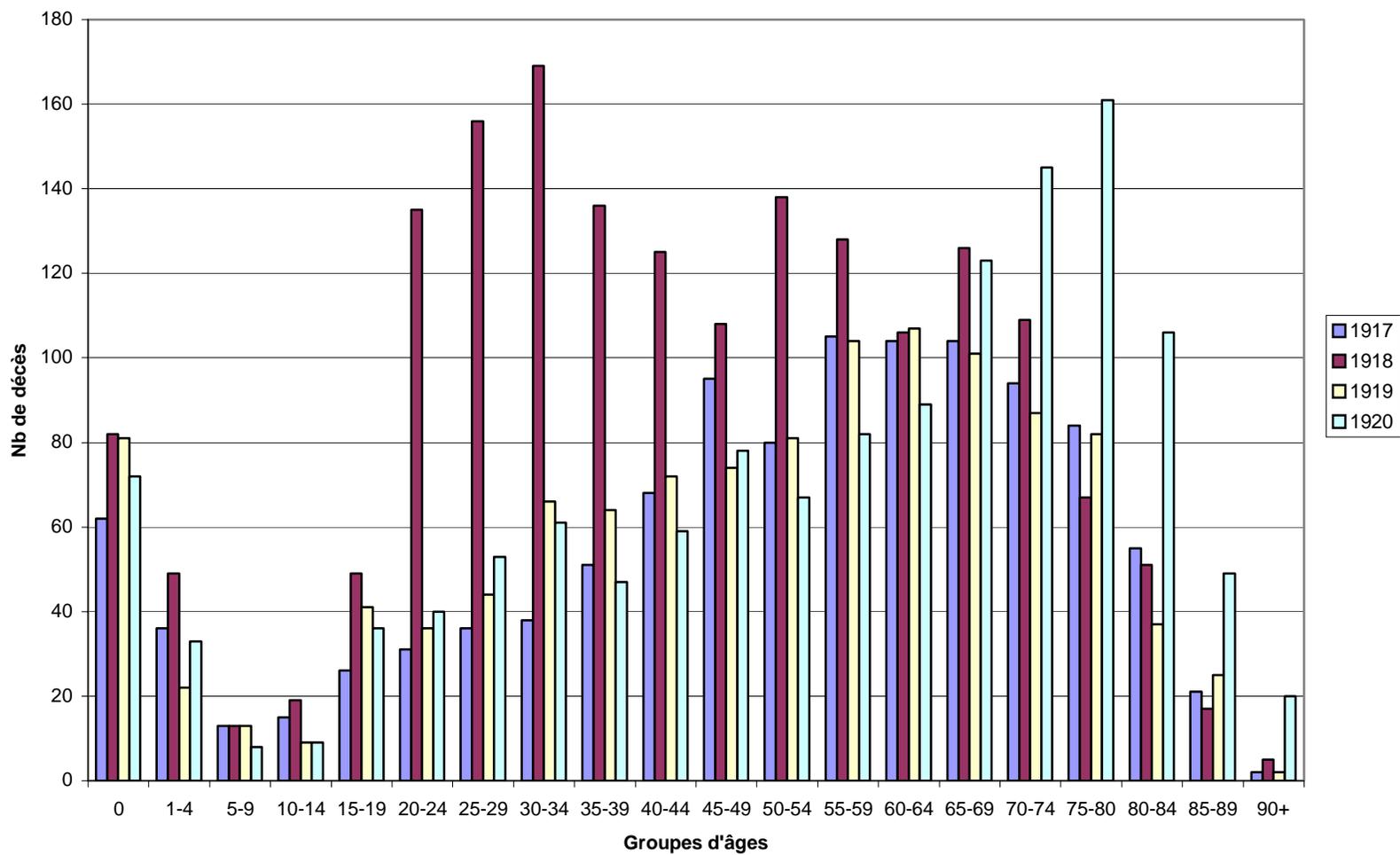
**Tableau 5 : Nb de cas de grippe notifiés entre le 1.7.1918 et le 30.6.1919 (Genève)**



**Tableau 6 : Mortalité toutes causes, par sexe,  
Genève (1915-1924)**



**Tableau 7 : Mortalité toutes causes, hommes, par groupes d'âges, Genève (1917-1920)**



**Tableau 8 : Mortalité toutes causes, femmes, par groupes d'âges, Genève (1917-1920)**

